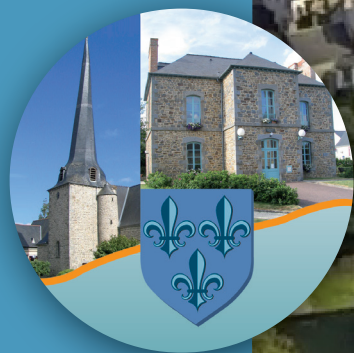


"L'Écho Québriacois"



Une page d'histoire

Vie Communale

Vie Associative

quebriac.fr



Juillet 2018

Bulletin d'informations communales - N°33

Le Mot du Maire



« Les communes sont les startups de la République »

Je reprends ce mot de Pierre Breteau, maire de Saint-Grégoire, président de l'association des maires d'Ille-et-Vilaine, qui a tenu son assemblée générale vendredi 1^{er} juin. Ceci pour soutenir les maires et les présidents des collectivités locales, qui sortent un peu groggy des années 2016-2018, où le **paysage des collectivités territoriales a été complètement chamboulé**, avec essentiellement

la loi MAPTAM 2014, et la loi NOTRE 2015. Invité, le recteur DUMONT, géographe, professeur à la Sorbonne, spécialiste de la « gouvernance territoriale », a souligné l'**aspect révolutionnaire de ces lois**, allant bien au-delà des « évolutions » de la révolution française, qui, sur ces sujets, n'a pas fait table rase du passé, mais a surtout assuré une continuité, des paroisses vers les communes, des anciennes limites naturelles, géographiques, féodales (duchés, comtés), pour les départements et régions. Ce n'est plus le cas aujourd'hui pour les communes nouvelles, les métropoles, les « grandes » régions. Il devient alors nécessaire de suivre l'application effective de ces lois, de les évaluer, ce qui est parfois compliqué dans notre pays, où on ajoute quelquefois une nouvelle loi alors que la précédente vient tout juste d'être mise en application.

Ceci aussi pour rappeler que 500 000 conseillers municipaux bénévoles, épaulés par les habitants qui s'impliquent dans tous les domaines de la vie locale, dans les associations, les services communaux, qui œuvrent dans le pays pour donner corps à la cohésion sociale, au vivre ensemble, à ce que chacun puisse habiter, travailler, éduquer ses enfants et s'éduquer, se déplacer... dans les meilleures conditions. **Faire exister la République**, avec ses valeurs.

Faut-il pour cela 36 000 communes ? Sans doute pas. Mais on aurait tort de considérer que demain ne sera fait que de grands ensembles communautaires ou métropolitains. Ce n'est pas ce que dit la loi ni ce que veulent les français dans leur grande majorité.

Pour autant, **il appartient aux communes de se remettre en question en permanence**, d'être « agile », comme le souligne M^{me} Françoise Gatel, sénatrice d'Ille-et-Vilaine très investie sur ces questions, par opposition à « traditionnelle » voire « sclérosée ». Elle doit sans cesse **inventer, innover, prendre des risques**.

Voyons autour de nous une commune fortement investie dans le développement durable, une autre qui crée un événement artistique, une autre un « FABLAB », une autre encore un nouveau lieu culturel sur le territoire... Et **pour nous à Québriac**, qui avons développé nous aussi, des projets originaux ou singuliers, comme une Halte-Garderie, un labo pour les chasseurs, un Habitat Adapté Personnes Agées ?

Et demain ? Même dans nos « petites communes » et aidées par notre communauté de communes, innover sans cesse : réserver en ligne (salles, repas...), se relier aux circuits de transports, mettre à disposition des services de qualité en matières de tourisme, d'environnement, de culture...

Alors les communes, on les garde ou pas ?
À nous tous de répondre, ensemble.

Le Maire, Armand Châteaugiron.

SOMMAIRE

	Le mot du maire.....	2
	Hommage à Michel Poirier.....	3
	Vie communale.....	4-10
	Informations Communales	
	Révision du PLU	
	Appel à Projet	
	Le Comice Agricole à Vignoc et Langouët	
	Classe 8	
	Le P'tit Plus change de peau	
	Premiers retours de l'enquête	
	Une sophrologue au cabinet médical	
	Guyapi de l'Atelier Zanbac	
	Le nouveau compteur Linky	
	Commission vie locale et associative	
	Communauté de Communes.....	11
	La navette pour la piscine de Combourg	
	Les séances	
	du Conseil Municipal.....	12-15
	Point de vue.....	16
	Une page d'histoire.....	17-21
	Jean-François Joseph du Bois	
	La genèse du monument aux morts	
	École.....	22-23
	Sorties scolaires.....	24
	Bibliothèque.....	25
	Vie sociale.....	26-28
	Réunion d'Information et d'échanges	
	Visite au Village du Courtil Noë	
	Réseau Baby-sitting	
	Repas du CCAS	
	Les nouveaux habitants à la fête	
	Vie Associative.....	29-38
	CATM/ACPG	
	Badaboum	
	Les Touch'à'Tout	
	Anim'6	
	Trail du Clocher Tors	
	Étoile Sportive Québriacoise	
	ACCA	
	Le Cercle d'Ille-et-Rance	
	Comité des fêtes du Grand Bois	
	Comité de Jumelage Tinténiac/Pays Donac	
	Queb'Rando	
	Ensemble contre la Muco	
	Association Québriac-Marpod	

Mairie
5, rue de la Liberté
35190 QUÉBRIAC
02 99 68 03 52
mairie.accueilldquebriac.fr

Ouverture de la Mairie
du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie :
www.quebriac.fr

Directeur de publication :
Armand Châteaugiron
Impression : Imp-atmco IMPRIM'VERT

**FERMETURE DE LA MAIRIE LES SAMEDIS MATINS
EN JUILLET ET AOÛT.**



Hommage à Michel Poirier



C'est avec émotion que la population de Québriac a pris connaissance du décès de Michel Poirier, émotion d'autant plus vive qu'il était très populaire et reconnu pour sa personnalité sociable et conviviale.

Fils d'agriculteur, Michel est né au village de Travoux à Québriac, le 20 octobre 1934. Il y a vécu sa jeunesse, entouré de ses parents et de ses deux sœurs Hélène et Louisa.

Scolarisé à l'école de Québriac jusqu'à l'âge de 14 ans, il aurait aimé poursuivre des études. Hélas, il n'eut pas le choix, et comme tant d'autres enfants de sa génération, il devient aide familial dans la ferme de ses parents. Il effectuera son service militaire en France, puis en Algérie.

À son retour, il constate que l'exploitation familiale de ses

parents n'est plus viable et qu'il fallait, par conséquent, changer d'orientation professionnelle. Il débute un premier emploi à la SNCF à Paris, puis obtient un poste aux Télécom à Rennes. Il revient alors en Bretagne et ce sera le moment de son mariage avec Emilienne.

Après une nouvelle période hors de la région, il obtient en 1972 sa mutation en Ille-et-Vilaine, et de ce fait, revient dans son village natal. Une nouvelle vie commence avec son engagement dans la vie associative de la commune. Amateur de foot, avec quelques amis, il fait renaître de ses cendres l'Étoile Sportive de Québriac. Pendant 19 ans, il assure l'encadrement des équipes ainsi que le secrétariat. À l'écoute des jeunes et des plus fragiles, sa générosité n'avait pas de limites.

Élu conseiller municipal en 1989, pendant 6 ans, puis 1^{er} adjoint pendant 13 ans, Michel s'est très investi dans la vie locale. Responsable de la voirie et du patrimoine communal, il était aussi très motivé par l'aménagement du cadre de vie et du respect de la nature. Il aimait parcourir les sentiers de randonnée et veillait à leur entretien.

Michel, à sa mesure, a contribué à l'aménagement et à l'évolution notre commune et ainsi, poursuivi l'œuvre de ses prédécesseurs. Nous conserverons l'image d'un homme discret et serviable, fidèle à ses convictions et respectueux de celles des autres.

Allocution prononcée par M. Jean-Claude Goupil, maire honoraire de Québriac, lors de la cérémonie religieuse. (Extraits)



Informations Communales

Commerces de proximité

Depuis le 1^{er} mai, l'épicerie - dépôt de pains « le P'tit Plus » occupe le local de vente de l'ancien Fournil, ceci afin de développer de nouvelles offres de services et de produits, à la fois pour du pain, mais aussi, pâtisseries, viennoiseries, services traiteur et divers, et progressivement une réorganisation des espaces pour plus de visibilité, de mise en valeur et une recherche permanente de produits de qualité, alliant proximité et rapport qualité/prix. Nous leur souhaitons le succès dans leur projet, qui engage des investissements significatifs en mobilier notamment.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la **boulangerie FEWEN** n'a finalement pas pu lancer son projet d'occuper les locaux de fabrication à l'arrière ainsi que le bureau, pour développer une nouvelle gamme de pâtisserie (chocolats, macarons). La vie des entreprises est ainsi faite que des événements impondérables viennent perturber les projets en cours. Compte tenu du manque de visibilité à court ou moyen terme sur ce local, la municipalité est en recherche d'un nouveau candidat, avec maintien de la destination d'origine du local, à savoir commerce/service de proximité. Voir annonce plus loin.

Nouvelles compétences communautaires

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Com. Com. Bretagne romantique, a acquis 2 compétences majeures :

- La **modernisation de la voirie communale**, qui s'ajoute à l'entretien voirie,
- La **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le PLUi**.

Au sujet de la voirie, la CCBR étant compétente sur la totalité de la voirie, cela signifie que la commune ne peut plus engager théoriquement un seul centime sur les postes comptables concernés. Elle doit impérativement, pour ses travaux de rénovation de voies, pour les panneaux, les trottoirs etc. en sus de l'entretien et nettoyage courants, s'en remettre aux services communautaires. Ceux-ci, selon leurs moyens et compétences, effectueront eux-mêmes les travaux ou les sous-traiteront à un prestataire externe.

Effectuer les travaux de modernisation de 27 communes n'est pas chose aisée et ne peut se faire bien évidemment sans programmation et budgétisation. Il faut donc que les communes anticipent et budgètent leur projets. Le principe de mise en œuvre, consiste à programmer par cycle de 3 ans, un ensemble de travaux de voiries bourg et campagne, pour un budget donné. Concernant notre commune, à ce jour, nous avons prévu sur les 3 ans 2018-2020 et pour 100 000 euros (ce qui n'est pas très élevé comme budget) les travaux suivants :

Bourg/Grand-Bois : Rénovation des trottoirs de la rue de la Landelle, de la liaison rue de la Rabine/cantine, poursuite de la rénovation de la rue du Courtil Jamet/ route de la Noë, Impasse du Poncel, Potelets de la route de la Gromillais et calages d'accotements,

poursuite de la rénovation des Entrées de maisons au Grand-Bois, Trottoirs rue de la Gromillais côté sud. La liste n'est pas close.

Voirie Rurale : le choix des voies à rénover n'est pas arrêté.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le PLUi.

Ce choix de développer un même PLU à 27 communes est un acte fort de l'assemblée communautaire. Il s'agissait de se doter d'un outil de développement de notre territoire, de gestion et de programmation, pour l'évolution, la protection et la mise en valeur de nos espaces, à l'échelle des 27. Le PLUi est avant tout un PLU, mais à son échelle, il intègre des composants supplémentaires comme le PLH Programme Local d'Habitat (actuellement valide jusqu'en 2020) et un Plan des Déplacements. Un appel d'offres sera lancé par la Com. Com. en cours d'année 2018, pour une réalisation qui durera 4 ans environ. Parallèlement, la commune de Québriac continue son propre projet jusqu'à son terme, prévu fin 2019, début 2020, comme sept autres communes qui sont en cours de révision ou de modification de leur document d'urbanisme (PLU ou Carte communale).



Pour ce qui concerne le PLU communal, il est fait sous maîtrise d'ouvrage communautaire qui est devenue seule compétente, mais qui permet de poursuivre le projet. Suite à la petite note sur le queb'info, vous êtes plusieurs à avoir réagi en demandant des certificats d'urbanisme (validité 18 mois). Il s'agit de vérifier les conditions de constructibilité de certaines parcelles, situées surtout en zones Nh, qui n'auront plus vocation à recevoir de l'habitat nouveau et envisager de les vendre sans doute. D'une manière générale, **une révision générale du PLU rebat les cartes en totalité**, ceci pour tous les espaces quels qu'ils soient, bourg et Grand Bois compris. Ceci est d'autant plus vrai compte tenu des récentes lois et exigences nouvelles de densification, ce qui est constructible ou défini « à urbaniser » aujourd'hui, ne le sera peut-être pas demain. Il faut se saisir des opportunités quand elles existent et surtout ne pas spéculer sur ce qui pourrait être à venir. Le droit du sol est ainsi fait.



Éclairage Public

La rénovation de l'éclairage public arrive progressivement à son terme dans le renouvellement des anciens candélabres. Le bourg ancien sera rénové à partir de cette année. Les ampoules, depuis la tranche de la rue du Pont Blanc, sont maintenant des LED qui consomment 25 watts, à la place des lampes à iode métallique qui consomment 35 watts.

Quelques-uns s'interrogent sur le **principe de fonctionnement des horloges**. Il y a 2 facteurs pour que l'éclairage public fonctionne : l'horaire de lever et de coucher du soleil (il n'y a plus de cellules sensibles à la luminosité du matin ou du soir) et la tranche horaire donnée pour que la lampe s'allume et s'éteigne.

Ainsi, **pour un horaire hebdo 7 h - 21 h 30** et selon l'horaire que vous donne l'éphéméride de votre journal télé préféré, vous saurez si l'éclairage public va s'allumer, si oui à quelle heure, ou pas. En tout état de cause, avant 7 h, il ne peut être allumé, et il doit être éteint à 21 h 30. Exemples : Si le lever du soleil en hiver est à 7 h 18, la lampe s'allumera à 7 h et s'éteindra à 7 h 18. Si le coucher de soleil a lieu à 20 h 12, ce sera l'heure d'allumage et 21 h 30 l'heure où elle s'éteint. Il peut donc arriver parfois que la lampe s'allume quelques minutes de 7 h à 7 h 05 par exemple, ceci parce que 7 h est l'heure programmée de l'horloge et 7 h 05 l'heure de lever de soleil. De même, dès lors que l'heure de lever de soleil est avant 7 h, théoriquement l'ampoule ne s'allume pas, comme lorsque le coucher du soleil est après 21 h 30...

Plus tard, 2019-2020, deux extensions sont programmées, à savoir les liaisons Bourg-Donac et Bourg-Habitat Adapté. Malencontreusement, les subventions données par le Syndicat d'électricité 35, qui étaient encore à un bon niveau jusqu'ici, viennent récemment de baisser de façon significative...

Extension/Rénovation mairie

Ce sujet a interpellé à raison quelques habitants qui m'en ont fait part. Ce bâtiment n'a pas eu de travaux depuis près de 30 ans. Il y a un gros besoin de rénovation en raison de dégradation des ouvertures, des sols et murs etc. L'équipement n'est pas du tout fonctionnel et carrément inaccessible : l'unique salle opérationnelle est à l'étage (secrétariat général) et nécessite en permanence des montées et descentes d'escalier. De plus, compte tenu de l'évolution de la commune, les conditions d'accueil et l'agencement des



locaux doivent être revus pour une meilleure efficacité. Il s'agit aussi de créer notamment quelques bureaux, puisque le seul local à proprement parler pour recevoir quelqu'un dans des conditions minimales correctes et de confidentialité est derrière l'accueil (confidentialité zéro). Voir Écho de janvier dernier.

Mettre en parallèle (prioriser) le besoin d'un nouvel équipement communal polyvalent, avec ce projet mairie n'a pas de sens. **La collectivité communale est une administration territoriale** et à ce titre, a l'obligation de maintenir et développer ses équipements pour les rendre accessibles et fonctionnels, afin d'assurer ses missions dans les meilleures conditions. Ne pas le faire serait une faute. Il lui appartient alors, selon ses besoins et ses moyens, d'optimiser le budget alloué à cette opération. Et c'est bien dans ce sens que le projet a été monté. Un débat de cette nature avait eu lieu fin 2012, lorsque le conseil municipal a décidé de rénover le clocher qui se trouvait en très mauvais état.

Il s'avère que pour cette année 2018, compte tenu des budgets à sa disposition, la préfecture n'a pas accepté d'octroyer de subventions pour les mairies. En l'absence de financements, le projet est maintenu mais reporté.

A.C.

Commune de Québriac Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La réunion publique de présentation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durables) à la population aura lieu le mardi 18 septembre à 19 h - salle polyvalente.



Appel à projet Espace Commerces ou Services de Proximité



Suite à la fermeture en 2016 de la boulangerie « le Fournil de Québriac », la commune souhaite maintenir en ce lieu une activité de commerce de proximité afin de conserver une vitalité commerciale de son centre et ainsi maintenir l'attractivité de la commune à l'échelle de son bassin de vie.

Les porteurs de projet souhaitant répondre à l'appel à candidature pour la prise à bail d'un local commercial, peuvent prendre connaissance du document complet sur le site communal <http://www.quebriac.fr>, présentant, entre autres, la description du bien immobilier, les conditions d'acquisition du bail et l'ensemble des informations administratives et techniques relatives à l'immeuble. Ils pourront ensuite remplir un dossier de candidature.

Le local

Sur une surface de 133 m², il comprend :

- Un espace laboratoire, préparation, réserves, stockage - 110 m²
- Un bureau - 14 m²
- Sanitaires/vestiaire/douche - 9 m²

Accès par le bureau en façade (en cours de réalisation) et par l'arrière du bâtiment.

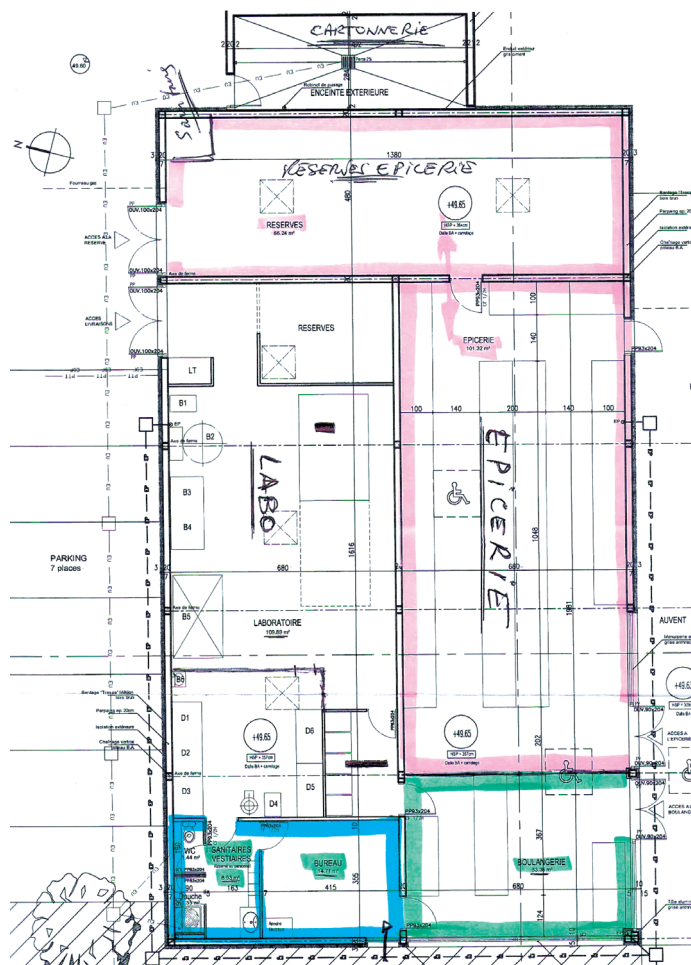
La commune souhaite implanter dans le local vacant, une activité commerciale de proximité, plutôt de nature alimentaire, destinée à répondre aux besoins des habitants de Québriac, voire des communes environnantes. Toutefois, toute autre offre de service de proximité sera étudiée. Il en sera de même quand à la forme juridique du projet.

La proposition pourra consister en activités/services de proximité pour un commerce unique en gérance individuelle, ou dans le cadre d'un groupement de professionnels.

La commune sera particulièrement attentive à la possibilité de combiner avec l'épicerie voisine, voire dans le cadre d'un partenariat.

Le local est proposé en l'état à la location par la commune. Il est nu. Le porteur de projet devra être en mesure de financer lui-même, dès son installation, les équipements, mobiliers et stocks nécessaires au fonctionnement de son activité, ainsi que les aménagements décoratifs.

S'adresser à la mairie, du mardi au samedi matin de 8 h à 12 h, pour visiter.





Cette année, le Comice Agricole s'installe à Vignoc et Langouët

Il aura lieu le 1^{er} septembre, avec pour thème « agriculture, innovations et économie circulaire ». Concours de labour, présentation et concours de vaches, exposition de matériel, présentation du principe de la méthanisation, du lin comme matériau de construction sont au programme, ainsi que de nombreuses animations pour tout public : fabrication de cidre, ferme miniature pour les enfants, structure gonflable... Groupe folklorique ponctueront la journée. Restauration le midi et le soir, buvette.

Le 31 août en partenariat avec la CCVIA, conférence de Henri Duchemin sur « l'abeille, acteur de l'économie circulaire » suivi de dégustation de miel avec les apiculteurs du canton, à la salle polyvalente de Langouët à 20 h.



AMIS JARDINIERS

Dans le cadre du Comice Agricole, nous invitons tous les jardiniers du Canton de Hédé, amateurs ou passionnés, à participer au concours des plus beaux fruits et légumes. Venez nombreux avec votre panier avant 10 h.

Classes 8

La date retenue pour les classes 8 est le samedi 13 octobre 2018

nous vous ferons parvenir toutes les informations par courrier dans vos boîtes aux lettres mais vous pouvez vous manifester auprès des organisateurs en donnant vos coordonnées.

Qui est concerné : Toutes les personnes résidant sur la commune et qui sont nées les années 8. Cette journée a pour but de se retrouver entre amis souvent éloigné à cause du monde du travail mais également de faire connaissances avec les nouveaux habitants de notre charmante commune. Alors n'hésitez pas, réservez déjà votre date.

Organisateurs :

Alain Billon : 02 99 68 00 42

Louis Denoual : 02 99 68 02 79

Patrick Boissier : 02 99 68 12 22

Le P'tit Plus change de peau



Comme vous avez pu le constater, le P'tit Plus occupe désormais la cellule de vente de l'ancienne boulangerie. Avec cette nouvelle surface, nous souhaitons offrir des services plus variés (pâtisseries, gâteaux) et améliorer la présentation générale du magasin. Pour cela, nous allons renouveler une partie du mobilier et réaménager toute la zone d'accueil, en créant un espace « salon de thé » où vous pourrez vous détendre en savourant les produits locaux. L'aspect extérieur du magasin sera également modernisé et mis en valeur.

Nous espérons que ces modifications répondront à vos attentes et nous vous disons à bientôt dans votre nouveau P'tit Plus ! Nous serons « normalement » totalement opérationnel mi-juillet 2018.

Karine et Michel Lebulanger



Premiers retours de l'enquête

Bien Vivre Ensemble à Québriac

C'est au mois de février dernier que le CCAS a effectué l'enquête sur les besoins et les attentes des Québriacois. Permettre aux habitants de s'exprimer sur ce qu'ils vivent, sur ce qu'ils souhaitent, autour de différents domaines qui les concernent : voilà la démarche qui a été proposée.

Pour mener l'enquête de terrain, un partenariat a été réalisé avec le Lycée Abbé Pierre de Tinténiac. 40 élèves de terminale Bac Pro Sapat (Services aux personnes et au territoires) ont ainsi rencontré les Québriacois, en parcourant les rues du bourg, des trois derniers lotissements et de nombreux villages, l'ensemble constituant un échantillon représentatif de la commune. Pour compléter l'enquête, une centaine de nouvelles familles arrivées sur la commune il y a moins de 10 ans ont été invitées, par courrier, à donner leurs avis. Enfin, des questionnaires ont été mis à disposition dans les commerces, bibliothèque et mairie.

Au final, 264 foyers ont répondu à l'enquête sur 634, recensés sur la commune.

Ce questionnaire, réalisé par les élèves et le comité de pilotage, a utilisé des questions fermées mais également ouvertes, laissant libre la parole autour des besoins / attentes. L'enjeu était d'obtenir des informations qui ne peuvent être recueillies au travers de données statistiques, et de permettre aux habitants une prise de conscience de leur réalité.

Avec les données qualitatives recueillies dans le cadre

des entretiens collectifs (acteurs locaux et sociaux), **l'analyse va pouvoir, aujourd'hui, s'appuyer sur des données fiables et représentatives.**

Un échantillon représentatif de la population de la commune : environ 42 % des foyers Québriacois.

Une répartition géographique, nouvelle et ancienne population et mixité des âges équivalente.

Les Québriacois, les associations, les commerces et les services locaux, sociaux, professionnels se sont beaucoup investis, apportant aux réponses, leurs idées, suggestions, attentes, et un fort enthousiasme pour cette démarche. Certains ont même manifesté leurs souhaits de poursuivre la réflexion. Ils seront contactés par la municipalité.

Les membres du comité de pilotage remercient les Québriacois pour le très bon accueil réservé aux élèves de terminale et leurs implications exprimées dans le cadre de la démarche du Bien Vivre Ensemble. Les remerciements s'adressent également aux élèves et enseignants et à tous les acteurs bénévoles, professionnels, pour leurs disponibilités, leurs investissements dans cette réflexion participative.

En fin d'année, une réunion publique de restitution globale de l'enquête et d'échanges vous sera proposée. Ce rendez-vous sera une occasion pour les Québriacois de poursuivre la réflexion et à leur façon de contribuer à la vie citoyenne.

Une sophrologue au cabinet médical



Le cabinet médical s'est enrichi d'une nouvelle discipline depuis le début de ce mois avec l'arrivée d'une sophrologue, Delphine Marchand-Ricoul.

Infirmière de formation, elle a découvert la sophrologie pour des raisons personnelles. C'est là qu'elle a décidé de s'orienter dans cette voie. « *Après une formation, je souhaite utiliser cet outil thérapeutique pour que le patient puisse vivre en harmonie avec son corps et son esprit. La sophrologie utilise des techniques de respiration, de détente musculaire et de visualisation positive. J'accompagne les enfants, les ados, les adultes pour améliorer la concentration, la confiance en soi, la gestion du stress, les phobies, la préparation aux examens, la préparation à l'accouchement, la gestion de la douleur...* »

La sophrologie s'inspire du yoga, de l'hypnose et du zen. Les séances sont individuelles ou en groupe, au cabinet ou à domicile et même en entreprise.

Pratique : cabinet 36, rue de la Liberté ; téléphone : 06 62 99 55 82.



Guyapi de l'Atelier Zanbac

L'Atelier Zanbac vous invite à son exposition du 15 juin au 11 août 2018. Centre culturel les Forges, place Jean Provost à Tinténiac le mardi de 16 h à 18 h 30, le mercredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30, le vendredi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 13 h.

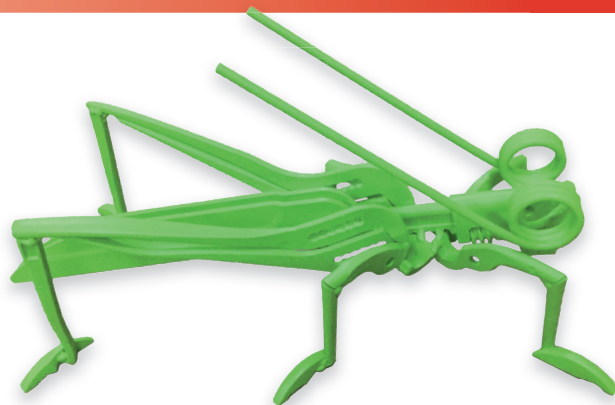
Né à Rennes au début des années 1950, le chef de l'Atelier Zanbac a passé les 10 premières années de sa vie en Afrique (Madagascar, Iles Comores).



Ce fût, là, un vaste terrain de jeu ; berceau sans aucun doute de cette curiosité pour les peuples d'ailleurs ; premiers souvenirs d'une vie sauvage en quelque sorte, pieds nus, dehors, à cheval, à jouer aux cowboys et aux indiens...

À son retour en Métropole, dans les années 1960, il poursuit un mode de vie nomade et ne tient pas en place sur les bancs de l'école. Il débute alors une formation d'ébéniste avant d'intégrer la célèbre École Boulle, en architecture d'intérieur.

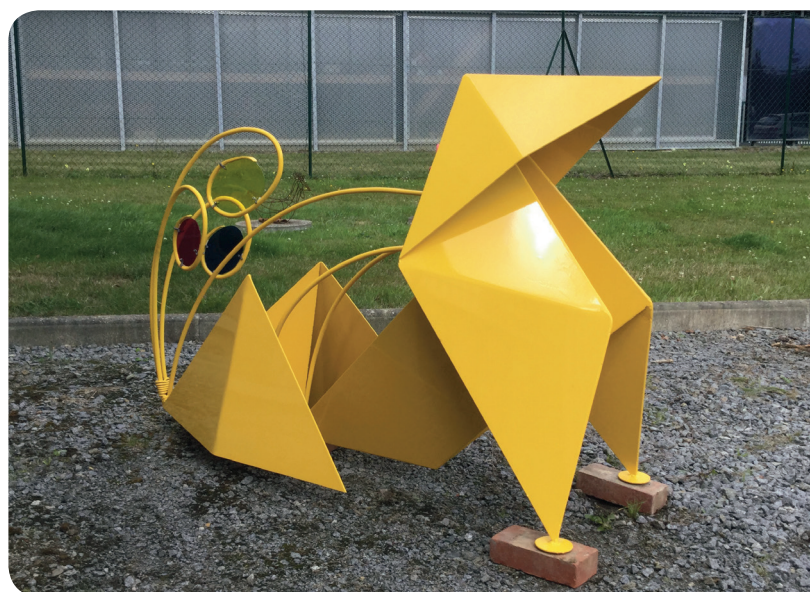
Après de nombreuses années de chantiers et réalisations partout en France, sa passion pour l'équitation le conduit à accompagner la réinsertion de jeunes en difficultés par la pratique de l'attelage (Route du Poisson). Une nouvelle tranche de vie, à la (re)conquête de l'Ouest : où Saint-Malo est toujours resté son port d'attache.



Sensible à la cause des peuples opprimés, celui qui se fait appeler aujourd'hui Guyapi, l'homme « franc » (« parce que j'ai tendance à dire ce que je pense » nous confie-t-il) nourrit son imagination des cultures amérindiennes dont il a tiré justement ce surnom, mais aussi des peuples aborigènes, Haïdas, de leurs sagesses et croyances, leurs totems, leurs musiques, leurs danses et costumes...

Juste retraité, le quotidien de cet aventurier dans l'âme rime désormais avec Création et Évasion. Il passe alors son permis moto et part à la rencontre de ces cultures (voyages en Australie, Amérique du Nord en Harley Davidson) qui l'inspirent tant.

Guyapi travaille ainsi bois et métal : pour un projet particulier comme le « kokopelli », personnage emblématique du Sud-Ouest des États-Unis ; ou au gré des pièces, outils, ferrailles récupérés çà et là.



Dans son hangar, il redonne vie à de vieux outils : tantôt crabes, samouraïs ou motards... Il métamorphose sous vos yeux, des chaînes industrielles en hippocampe, des outils de bûcherons en flamand rose !

Ou encore, s'inspire et reproduit des origamis japonais (art du pliage du papier) pour confectionner un chien de métal, jaune flamboyant, posté à la garde de l'atelier comme d'un phare, semblable aux chiens jaunes des porte-avions, fidèle à son créateur.

Prenez garde, n'entre pas ici n'importe qui !

Retrouvez ses travaux sur Facebook et Instagram@atelierzanbac



Le nouveau compteur Linky

Pour information le déploiement du compteur Linky sur la commune de Quebriac est prévu en juillet 2018.

Depuis décembre 2015 Enedis, entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplace sur tout le territoire les compteurs d'électricité par des appareils nouvelle génération, les compteurs « Linky ». En permettant de gérer la demande et l'offre de l'électricité de manière plus optimale sur le territoire, **Linky constitue un élément clé de la transition énergétique**. Il offre de **nouveaux services au consommateur** (meilleure connaissance de sa consommation, opérations à distance) et permet à Enedis de détecter les anomalies et d'intervenir plus rapidement en cas de panne. Le compteur est un **appareil basse puissance** qui ne présente pas de risque pour la santé : il communique **moins d'une minute par jour** via CPL, une technologie utilisée depuis 50 ans déjà, et fonctionne comme les compteurs actuels le reste du temps. Sa pose est **gratuite et obligatoire** et les habitants sont informés de la date de passage du technicien **30 à 45 jours en**



amont, par courrier. Le déploiement commencera au mois de juillet 2018. Pour toute information complémentaire, un **numéro vert Linky** est à votre disposition : **0 800 054 659** ou **www.enedis.fr/linky**.

Commission vie locale et associative Téléthon 2017 La Chapelle-Québriac

Cette édition 2017 du Téléthon ne restera pas dans un grand cru, Le temps très froid et humide doit en être la cause, plus le décès de notre Johnny national, a sans doute guidé les personnes à rester chez eux bien au chaud devant leur poste de télévision. Certaines associations avaient répondu présentes et pour faciliter les choses nous avons choisi de ne faire qu'un seul site pour ne pas déplacer la population sur les deux communes. Un petit flux sur la journée pour participer aux différentes randonnées VTT ,Trial, randonnées pédestres, peu de personne en revanche pour la sortie nature organisée par l'Acca de Québriac. Les stands buvette, gâteaux avec un bon vin chaud pour réchauffer les plus téméraires et surtout les bénévoles qui piétinaient sous le chapiteau. Tout au long de la journée, la vente de créations fabriquées par

les petits ateliers de Québriac ainsi qu'un joli tableau artistique qui a pris forme avec la participation de l'association Badaboum. Les enfants étaient invités à reproduire leurs jolies « mimines » sur un support papier et à les décorer à leur convenance, le résultat a été un chef d'œuvre digne de Picasso. Le SIM et la chorale d'Ille-et-Rance ont fait salle pleine à la nouasse ce qui a clos cette manifestation. Le bilan financier pour ce Téléthon 2017 s'élève à 4107,17 € d'excédent, reversé à l'AFM pour pouvoir continuer à trouver de nouveaux traitements qui amélioreront les conditions de vie des malades. Merci à vous tous pour vos dons et aussi à tous les bénévoles qui s'impliquent à nos cotés.

Patrick Boissier



Du lundi 9 juillet au vendredi 31 août 2018

Cet été, je prends la navette pour Combourg, destination : piscine, cinéma, gare, balades...

GRATUIT

Réservation obligatoire
(Cf. modalités au dos)



HORAIRES ET POINTS D'ARRETS

LE MARDI ET LE VENDREDI



Ligne 3

	Au départ	Au retour
Dingé (Eglise)	13h50	18h05
Hédé-Bazouges (Mairie)	14h05	17h50
Tinténiac (MJC-Rue du prieuré)	14h15	17h40
Québriac (Mairie)	14h20	17h35
St Domineuc (Eglise)	14h30	17h25
La Chapelle-aux-Filtzméens (Mairie)	14h35	17h20
Combourg (Bvd du mail - Cinéma)	14h45	17h10
Combourg (Rue de la libération)	14h50	17h05
Combourg (Piscine)	14h55	17h00
Combourg (Gare)	15h00	16h55

A noter : L'entrée de la piscine est à la charge des usagers.
La Communauté de communes ne prévoit pas d'accompagnateur pour le transport des usagers.

LES MARDIS ET VENDREDIS APRÈS-MIDI



Pour solliciter la navette gratuite, il vous suffit de réserver auprès de la Communauté de communes.

Contact : 02 99 45 23 45 - De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (16 h le vendredi). Les réservations s'effectuent la veille du départ jusqu'à 17 h du lundi au jeudi et jusqu'à 16 h le vendredi pour le lundi.

Les arrêts dans Combourg :
Boulevard du mail - Rue de la libération - Piscine - Gare





L'intégralité des séances du conseil est consultable en mairie mais aussi sur le site de la mairie : www.quebriac.fr



FINANCES

Approbation du compte administratif 2017

Le budget principal de la commune (hors Assainissement, CCAS, et Budget des commerces), a dégagé en fonctionnement un résultat de + de 265 000 euros. Ce montant est d'un niveau inférieur à 2016 (+ 300 000 euros). Pour autant, il est plus satisfaisant car la répartition entre le report 2016 pour 101 000 euros et le **Résultat 2017 pour 164 000 euros**, est meilleur que l'an passé avec un report 2015 de 179 000 euros et le **Résultat 2016 de seulement 121 000 euros**. Cette amélioration tient à des réductions de dépenses (services extérieurs - 30 000 euros), des augmentations de recettes et dotations (+ 25 000 euros), mais un impact fort du coût des bâtiments des commerces (+ 15 000 euros).

Faut-il y voir une tendance ?

Hélas non. Les finances des communes sont mises à rude épreuve depuis quelques années, par les **réductions ou le tassement des subventions** venant de l'état, des collectivités partenaires que sont notre EPCI (par la DSC Dotation de Solidarité Communautaire), le département et la région, les organismes comme le SDE35 (Syndicat Électricité), l'Agence de l'Eau etc. Pour Québriac, les dotations de l'état sont restées stables en montant, malgré les évolutions positives de notre population, grâce à des compensations. Nous sommes beaucoup plus impactés par les réductions continues de subventions et d'aides diverses, d'où qu'elles viennent.

En gros investissement, la commune a terminé en 2017 les travaux de rénovation de la rue du Courtil Jamet, commencés fin 2016.

Participation communale au CCAS

La participation financière au profit du budget du **Centre Communal d'Action Sociale** est d'un montant de **9 200 euros**, stable depuis plusieurs années.

Service Public d'Assainissement Approbation du compte administratif 2017

Le compte administratif 2017 du budget du Service Public d'Assainissement présente un résultat de clôture d'exploitation excédentaire de **39 963,70 €**.

La section d'investissement se clôture au 31/12/2017 avec un excédent d'un montant de **113 844,98 €**.

Ces excédents sont destinés à financer des travaux.

Vote des taux d'imposition 2018

Le conseil municipal est invité à fixer les taux des trois taxes locales : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti. **M. le maire propose au conseil le maintien des taux 2017 (14 voix pour) :**

Taxe d'habitation	17,70 %
Foncier bâti	20,95 %
Foncier non bâti	42,11 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Pour 2018, la revalorisation nationale des bases a été fixée à 1,10 %.

Participation séjours culturels (année 2018)

Dans le cadre des aides accordées par la commune pour l'organisation des séjours linguistiques et culturels par les établissements scolaires, le conseil municipal fixe à **25 €/élève** la participation communale.

Les subventions seront versées individuellement sur présentation des justificatifs de l'établissement scolaire.



Subventions et participations 2018

BENEFICIAIRES 2018	
Étoile Sportive Québécoise	912 €
Comité des Fêtes du Grand-Bois	547 €
Gymnastique Volontaire Québécoise	180 €
Club des Retraités de Québriac	222 €
A.C.C.A	425 €
A.C.P.G / C.A.T.M	425 €
Amicale des Parents d'Élèves (Québriac)	305 €
Association Québriac/Marpod (Roumanie)	316 €
Association Le Cercle d'Ille-et-Rance	305 €
Association Queb'rando	291 €
Association Les Touch'à tout	365 €
Association Tous ensemble contre la muco	110 €
Association Badaboum	194 €
Association Au bois des Ludes	155 €
Association Noël à l'Ormel	192 €
Association Québriquad	0 €
Association Le Ruisseau de Tanouarn	65 €
Comité de Jumelage de Tinténiac et du Pays de la Donac	0 €
Union Sportive du Linon Saint-Domineuc	0 €
Comice Agricole du canton de Hédé	1 232 €
GE La Donac (Éducateur Sportif)	2 000 €
Office des Sports de la Bretagne Romantique (OSBR)	1 621 €
Convention ACCA (piégeage)	385 €
Convention Queb'rando (entretien chemins de randonnée)	350 €
Amicale des Parents d'Élèves arbre de Noël	800 €
École Notre Dame de Tinténiac	1 450 €
École Jeanne d'Arc de Saint-Domineuc	100 €
Séjours linguistiques et culturels	1 500 €
Aide aux associations locales pour des manifestations externalisées (ex, location de salles extérieures)	700 €
Subventions exceptionnelles (actions exceptionnelles des associations...)	2 000 €
Association des Maires d'Ille-et-Vilaine	635,53 €
Fondation du Patrimoine Bretagne	125,00 €
BRUDED (Bretagne Rurale et Rurbaine pour un Développement Durable)	405,25 €
Les Clochers Tors d'Europe	162,10 €

Pour les associations dont le siège est hors commune, le conseil a décidé de privilégier à partir de 2018, des subventions ponctuelles liées à des projets. Les critères seront définis en cours d'année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 11 voix POUR et 3 abstentions vote les subventions et participations pour l'année 2018 au profit des associations et divers organismes extérieurs.

URBANISME

Déclaration d'intention d'aliéner

Séance du 20 décembre 2017

Propriété Briot - 10 Rue de la liberté

Séance du 20 décembre 2017

Propriété Rossignol - 26 Rue de la liberté

Le Conseil Municipal, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les biens précités.

VOIRIE et RÉSEAUX

Renouvellement de la convention avec la société SAUR

Séance du 19 janvier 2018

Renouvellement de la convention avec la Société SAUR pour le recouvrement des redevances et taxes d'assainissement sur la durée du contrat de gestion du service public d'eau potable conclu avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tinténiac, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

La SAUR propose sa prestation pour la facturation de la redevance assainissement à 2,90 € HT par facture émise.

Voté à 12 voix pour.

Lotissement Le Domaine du bois de Lorre

Dénomination de la voie intérieure

Séance du 27 avril 2018

Par courrier, Madame Marie Madeleine BERHAULT, maître d'ouvrage du lotissement LE DOMAINE DU BOIS DE LORRE, actuellement en cours de réalisation, sollicite le Conseil municipal pour que la rue desservant les habitations dudit lotissement soit nommée « RUE DU BOIS DE LORRE ».

En vertu du code général des collectivités territoriales, il appartient au conseil municipal de déterminer la dénomination des lieux publics. La dénomination attribuée à une voie ou un édifice public doit être conforme à l'intérêt public local.

Considérant l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de la voie nouvelle desservant les habitations du lotissement (voie intérieure), cette proposition est adoptée par le conseil municipal par 13 voix pour.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Rythmes scolaires

Séance du 19 janvier 2018

Le décret du 27 juin 2017 permet d'adapter l'organisation de la semaine scolaire.

Monsieur le Maire propose que le Conseil municipal se prononce sur le rétablissement de la semaine de 4 jours.

Après avis favorable du conseil d'école en date du 11 janvier 2018, et considérant l'intérêt tout particulier que présente le rétablissement de la semaine de 4 jours, le conseil municipal, par 12 VOIX POUR émet un avis FAVORABLE au rétablissement de la semaine de 4 jours.

INTERCOMMUNALITÉ

Pacte financier et fiscal du territoire de la Bretagne romantique (PFF)

Par délibération du 14 décembre 2017, le conseil communautaire a approuvé le pacte financier et fiscal du territoire de la Bretagne romantique afin d'organiser le reversement, à compter du 1^{er} janvier 2018, d'une partie du produit des recettes fiscales que les communes, membres de la Communauté de communes Bretagne romantique, perçoivent (la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe d'aménagement (TA) pour la zone de Rôlin).

Le conseil municipal approuve le Pacte financier et fiscal du territoire de la Bretagne romantique (12 voix pour).

Budget 2018

Faire aussi bien sinon mieux avec moins ? Ce n'est pas ainsi qu'il faut poser les choses. Il s'agit surtout de travailler autrement, en réseau, en collaboration, en mutualisations, et en premier lieu, combiner, coordonner, les actions du bloc communal constitué de la commune dans son bassin de vie, et de son EPCI, pour une efficacité et une efficience maximales. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons répondre aux attentes et aux besoins de la population.

Le **Budget de Fonctionnement** diminue de 3,4 % : charges de personnel, de gestion courante et financières. La fin des TAP, des réorganisations et économies diverses devraient nous permettre de maintenir sinon d'améliorer progressivement notre résultat.

Le **Budget d'Investissement** sera au final fonction des décisions de financement. Pas d'investissements sans subventions. La CAF donnera son avis sur le projet de

rénovation de la Halte-Garderie fin 2018. Pour le projet Mairie, la sous-préfecture a déjà donné un avis négatif. Ce projet sera retravaillé ultérieurement.

Les projets 2018 sont :

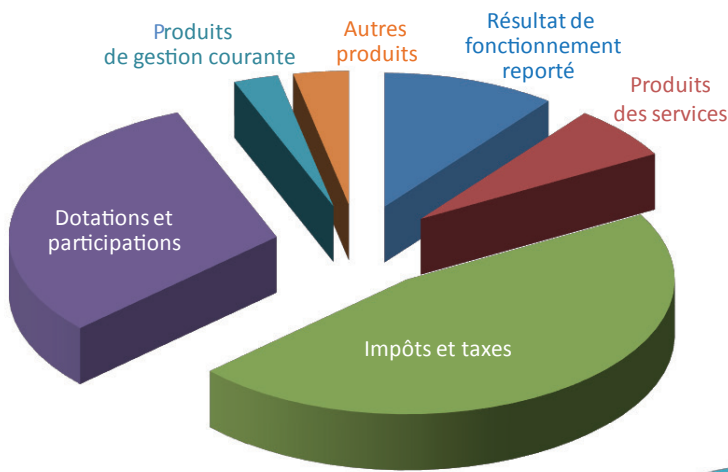
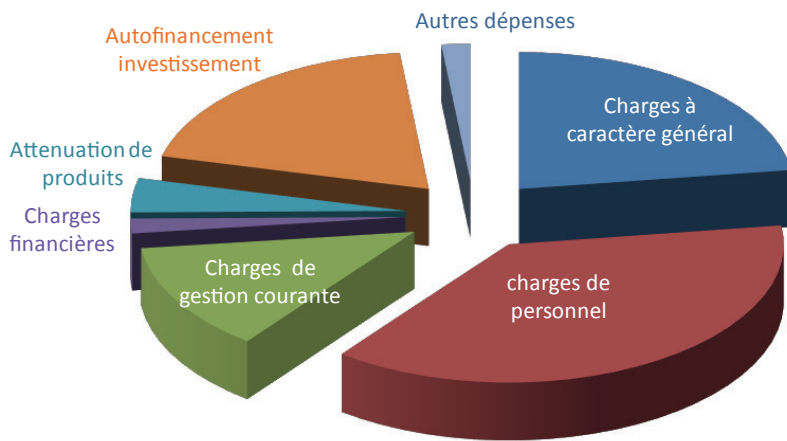
Les travaux habituels concernant : Voirie, Reboisement de la forêt, Rénovation Éclairage Public (les subventions commencent à diminuer), Des travaux d'économies d'énergie dans le cadre de l'opération TEPCV (Changement de la chaudière de l'école et passage au gaz, vitres côté rue de la bibliothèque...).

La continuation du PLU Communal.

La rénovation extension de la Halte-Garderie, avec passage en Multi-Accueil. 2018 verra la conception du projet en termes architecturaux, et de fonctionnement. Les travaux se feront en 2019.



Budget primitif 2018



SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	289 750 €
Charges de personnel	478 000 €
Charges de gestion courante	161 735 €
Charges financières	22 000 €
Atténuation de produits	51 293 €
Autofinancement investissement	247 461 €
Autres dépenses	21 487 €

Total dépenses 1 271 726 €

Recettes

Résultat de fonctionnement reporté	133 528 €
Produits des services	81 700 €
Impôts et taxes	587 110 €
Dotations et participations	392 578 €
Produits de gestion courante	34 260 €
Autres produits	42 550 €

Total recettes 1 271 726 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

Budget prévisionnel + reste à réaliser

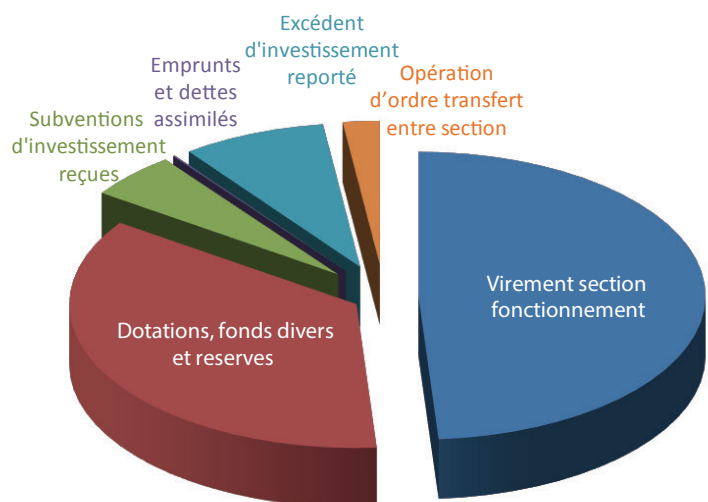
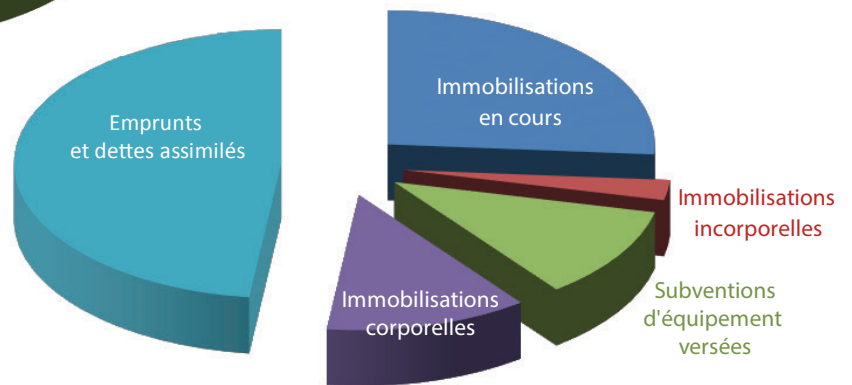
Emprunts et dettes assimilés	132 600 €
Immobilisations incorporelles	12 250 €
Subventions d'équipement versées	55 864 €
Immobilisations corporelles	62 105 €
Immobilisations en cours	243 475 €

Total dépenses 506 294 €

Recettes

Virement de la section de fonctionnement	247 461 €
Dotations, fonds divers et réserves	180 746 €
Subventions d'investissement reçues	26 004 €
Emprunts et dettes assimilés	500 €
Excédent d'investissement reporté	41 096 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 487 €

Total recettes 506 294 €



Point de vue de la minorité

Voilà déjà plus de 4 ans que nous siégeons au Conseil Municipal, c'est encore trop tôt pour en évaluer le bilan, mais on peut déjà en constater les actions.

Vos réactions concernent les aspects concrets de la vie communale. La voirie, les espaces verts, l'école, les associations, les commerces et les acteurs économiques en général, bref, votre vie quotidienne et celle de vos enfants.

Notre environnement naturel est très agréable, mais on constate une dégradation de l'entretien des espaces (bord étangs inutilisables pour les pique-nique par ex) ou une mauvaise utilisation de ces derniers. Concernant la voirie, la Communauté de Communes est en charge de l'entretien et de l'investissement, mais cette compétence, même transférée, reste politiquement décidée par la commune (un représentant dans la commission et budget investissement voté en Conseil Municipal). Et on ne voit pas encore mi-mai, les bénéfices du nouveau matériel permettant l'entretien des pelouses, par contre la recette de la vente du tracteur a été encaissée ! Sans parler des sommes investies auprès de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sur plusieurs années, sans informations aux habitants malgré des interventions sur des terrains communaux sans autorisation du maire ni du Conseil Municipal.

Notre école est très bien équipée et pourvue de personnel enseignant et communal suffisant, malgré cela, nous avons constaté 2 suppressions de classes et une cinquantaine de jeunes de Québriac fréquentent des écoles privées extérieures pour lesquels la commune participe financièrement à leur scolarité. Depuis le début du mandat nous demandons que cette dépense soit retirée du budget (un membre de l'équipe majoritaire s'est également abstenu lors du vote), sans succès depuis 4 ans ! Il semble peu probable qu'à la prochaine rentrée une nouvelle classe soit créée. Quel dommage !

Les bénévoles des associations sont motivés, mais ne pourrait-on pas les accompagner à innover ? Créer de nouveaux projets, intégrer de nouveaux habitants, coopérer avec des communes voisines ?

À propos de dynamique communale, nous sommes sans boulangerie depuis près de 2 ans ! L'obstination à vouloir réinstaller une boulangerie plutôt que répondre à la demande de beaucoup d'entre vous : Epicerie- Boulangerie (Projet qu'avait imaginé le Conseil Municipal à la création des locaux), fait perdre environ 10 000 € à la commune (vos impôts!) alors que des propositions ont été faites. Par bonheur, il semble qu'une solution soit en cours avec une extension du Ptit Plus et une location du fournil. Mais le temps perdu ne se rattrape pas !

Sans parler du dernier sujet évoqué en Conseil Municipal concernant le fleurissement de la commune. L'entreprise locale qui était habituellement chargée du fleurissement s'est vue retirer le marché sans préavis au motif que sa prestation n'était pas satisfaisante. Alors qu'il aurait été si facile de lui en parler et d'évoquer avec cet entrepreneur des solutions pour améliorer sa prestation. Heureusement, le projet d'extension de la mairie est reporté faute d'accord de subventions, cela représentait tout de même 400 000 € de dépenses supplémentaires.

Que dire enfin de la suppression des indemnités des Conseillers délégués en début d'année ? Comment peuvent-ils rester motivés sur les missions qui leurs sont confiées ? Pourquoi eux et pas les adjoints et le maire ? Certes les finances de la commune ne sont pas au beau fixe, mais dans ce cas il faut être solidaires !

Depuis 2008, les avis de l'équipe Horizon 2020 ne sont pas pris en considération, mais votre soutien et vos témoignages quotidiens nous sont précieux. Bonnes vacances à toutes et tous.

Virginie, Eugène, Jacques et l'équipe HORIZON 2020 .

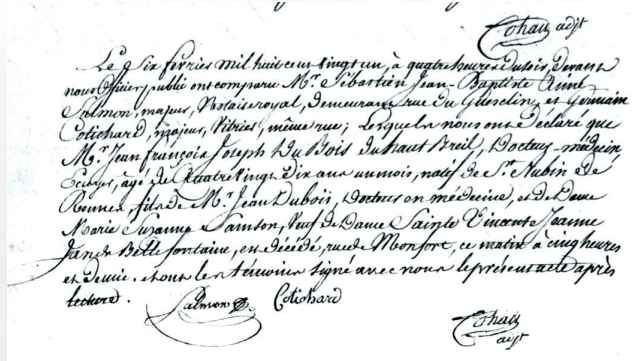


Jean-François Joseph du Bois

Docteur en médecine, sa descendance propriétaire à Québriac

Cet article concernant l'histoire de Québriac est paru dans la revue du Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine « Racines 35 » du 4^e Trimestre 2017 – N° 124, sous la plume de M. Bernard Arribard et reproduit ici avec leur aimable autorisation.

Jean-François Joseph Dubois, Ecuyer, Sieur du Haut-Breil né à Rennes le 26 décembre 1730 Saint-Aubin, fils de Jean-Baptiste Dubois sieur du Gué puis du Haut-Breil et de Marie Suzanne Samson (née à Dinan Saint-Sauveur le 18 mars 1697 fille de Joseph-Charles Samson et d'Anne Sirot) épouse à Vannes le 24 janvier 1759 Saint-Pierre, **Sainte-Jeanne Vincente Jan de Bellefontaine** fille de noble homme Jean-François Jan de Bellefontaine et de Marie Vincente Volet de Kerberon.



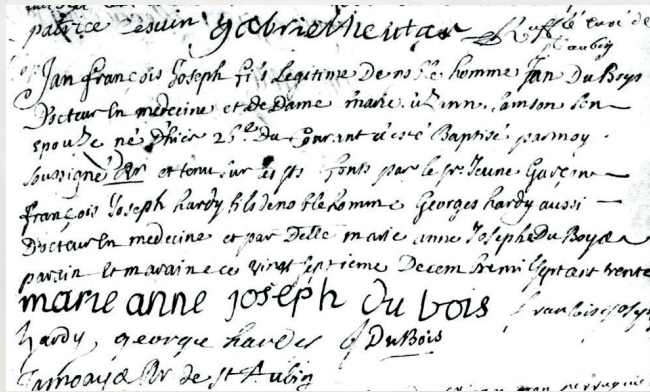
Acte de décès à Rennes le 6 février 1821, rue de Montfort, de Jean-François Joseph Du Bois du Haut Breil docteur-médecin, écuyer, à 90 ans.

Jean-François et Sainte-Jeanne Vincente auront 7 enfants, dont :

- **Joseph Marie Dubois** né à Rennes le 14 septembre 1771 qui épouse le 17 Thermidor An 6 (4 aout 1798), **Jeanne Marguerite Fournier**, dame de la Pommeraye, née à Fougères le 14 novembre 1780, fille de feu Jean Fournier, sieur de la Pommeraye, député de Fougères en 1789 et d'Anne Lucie Pauline Goret.
- **Valentin Charles** né le 18 décembre 1776 à Rennes où il décède en 1842, conseiller-secrétaire du Roi en la cour du Parlement de Bretagne avant la Révolution, donc de noblesse inachevée, recevra le 1^{er} février 1817 des lettres-patentes de noblesse avec règlement d'armoiries. Il épouse même jour, la sœur de l'épouse de son frère, Anne Perrette Josèphe Fournier de la Pommeraye née à Fougères le 12 mars 1778.

C'est le couple Joseph-Jeanne qui acquiert dans la première décennie du 19^e siècle l'ancienne châtelainie de Québriac, qui comprenait notamment 1500^{*} journaux de terre avec l'ancienne métairie du château, la métairie neuve, les métairies du Grand Bois Fontaine, de la Ville Odierne, de la Rivière, la ferme et moulin de Rolin avec son étang, le grand moulin à la Basse Ville.

La famille de Québriac avait été à l'origine de l'édification de l'ancienne place forte qui passe en 1559 suite au décès de la dernière descendante de la famille, Marguerite de Québriac à son fils Thomas du Guémadeuc alors âgé de 3 ans. La fin du 17^e siècle et début du 18^e siècle va marquer l'histoire de cette demeure, notamment pendant la guerre de la Ligue, entraînant le démantèlement de ses fortifications en 1599, en même temps que le château d'Hédé suite aux diverses trahisons du capitaine Pierre de Fontlebon, qui avait été placé, à la tête d'une garnison, suite au décès du propriétaire de cette demeure en 1592.



Acte de naissance à Rennes le 26 décembre 1730 de Jan-François Joseph Dubois fils de noble Homme Jan Du Boys docteur en médecine et de dame Marie Suzanne Samson.



Les Du Bois sieurs du Haut-Breil et de la Costardière ont pour armoiries :
 « D'azur à la fasce d'hermines, accompagné en chef de deux massacres de cerf d'or et en pointe d'un arbre arraché de même ».

En 1767, ils achètent la terre de la Costardière en Parthenay-de-Bretagne à Madame de La Servaude. Il est médecin du Roi comme son père, agrégé au collège des médecins de Rennes, doyen de la faculté de médecine de Rennes et médecin du Parlement, ayant été nommé « Inspecteur des eaux minérales de Bretagne par monsieur le premier médecin du Roi » donnant à ce titre son avis sur les eaux de Guichen et de Dinan. Il est anobli le 4 janvier 1817. Il est l'une des 110 personnalités les plus marquantes « Elites Bretonnes sous l'Empire » d'Ille-et-Vilaine dont la liste est établie en 1810 dans chaque département. La famille Dubois du Hautbreil apparaît à la fin du XVII^e siècle en la personne d'un lieutenant de la Compagnie garde-côtes de l'Avranchin, mais ils prennent, dès le degré suivant, la carrière médicale. Il décède à Rennes le 6 février 1821 à l'âge de 90 ans.

* le journal de terre est communément la surface de terre pouvant être travaillée en 1 jour. Cette mesure ancienne est différente selon les régions. Elle peut aller jusqu'à 1/2 hectare.





Le 4 décembre 1604, Toussaint de Guémadeuc seigneur de Québriac, alors âgé de 24 ans époux de Marie de Botloy dame du Plessis de Mareuil est tué en duel par son cousin par alliance, René III Tournemine de la Hunaudaye époux d'Hélène Beaumanoir du Besso.

Quelques années plus tard son frère Thomas du Guémadeuc, seigneur de Québriac gouverneur de Fougères époux de Jeanne Ruellan fille de Gilles Ruellan seigneur du Rocher-Portail, de la Chatière et de la Ballue, est décapité à Paris, Place des Grèves le 27 septembre 1617, suite à divers incidents et notamment à l'altercation intervenue le 28 octobre 1616, à la sortie du Parlement de Bretagne, qui engendra la mort, lors d'un duel, du seigneur Jacques de Nevet époux de Françoise de Tréal.

Leur fille unique, Marie Françoise du Guémadeuc épouse en 1^{re} noce François de Vignerot, marquis de Pontcourlay puis en 2^e noce en 1647 Charles de Grossove, comte d'Orrouer. C'est lui qui vend la Châtellenie de Québriac le 4 novembre 1659 à Louis Hercule de Francheville abbé commendataire de Saint-Jacut qui renonce à 55 ans à la religion pour s'unir à Rennes Saint-Aubin le 19 août 1686 à sa cousine par alliance, Françoise de Marbeuf veuve de Jean-François Marie du Han. Le couple réside principalement au château du Logis en La Chapelle-aux-Filtzméens où il décède le 6 août 1702 à 71 ans, sa fille unique étant décédée quelques jours auparavant le 27 juillet à 14 ans. La famille de Francheville avait été à l'origine de la création de la commune de La Chapelle-aux-Filtzméens en 1630 après détachement d'une enclave de territoire de la paroisse de Meillac. Le château du Logis en La Chapelle et la châtellenie de Québriac deviennent alors propriétés des descendants de sa sœur Marie de Francheville qui avait épousé en juillet 1637 Maître Gabriel Freslon, seigneur de la Touche Tréby, premier président au Parlement de Bretagne.

Louis Céleste Frédéric, marquis de Thalouët-Bonamour et son épouse Elisabeth Baude de la Vieuville, inhumés au château de Dangu (Eure) qu'ils avaient acquis en 1796, cédèrent le château du Logis en la Chapelle en août 1803 à Jean-Baptiste Rubillon du Lattay et Ursule Salmon de Laubourgère son épouse tandis que l'ancienne châtellenie de Québriac fut acquise par Joseph Dubois sieur du Haut-Breil et Jeanne Fournier de la Pommeraye son épouse.

C'est eux qui procèdent à la démolition de cette ancienne demeure, qui avait été presque inhabitée depuis deux siècles pour laisser place en 1827 à une nouvelle demeure de style-néo-classique édifée par l'architecte rennais Louis-Guy-Marie-Rose Richelot (1786-1855). Leur fille unique Rosalie Dubois du Haut-Breil née à Fougères le 27 Thermidor An 8, décédée en 1829, épouse à Rennes le 20 octobre 1819 Ange François Joseph comte de Castellan né en 1784 au château de la Motte Beaumanoir en Pleugueneuc, demi-frère de Louis de Lorgeril (maire de Plesder de 1815 à 1821, maire de Rennes de 1821 à 1830, député d'Ille-et-Vilaine de 1828 à 1830, célèbre initiateur de comices agricoles).

Le château de Québriac édifé en 1827, à proximité des douves qui protégeaient l'ancienne place-forte, inscrit au titre des Monuments Historiques depuis le 4 juin 2007.

Le château de Québriac est toujours dans la descendance de la famille Dubois du Haut-Breil, à savoir Madame Thérèse de Castellan veuve de Claude Bergues la Garde, fille de Paul comte de Castellan (1891-1977) et de Geneviève de la Fare (1889-1966).

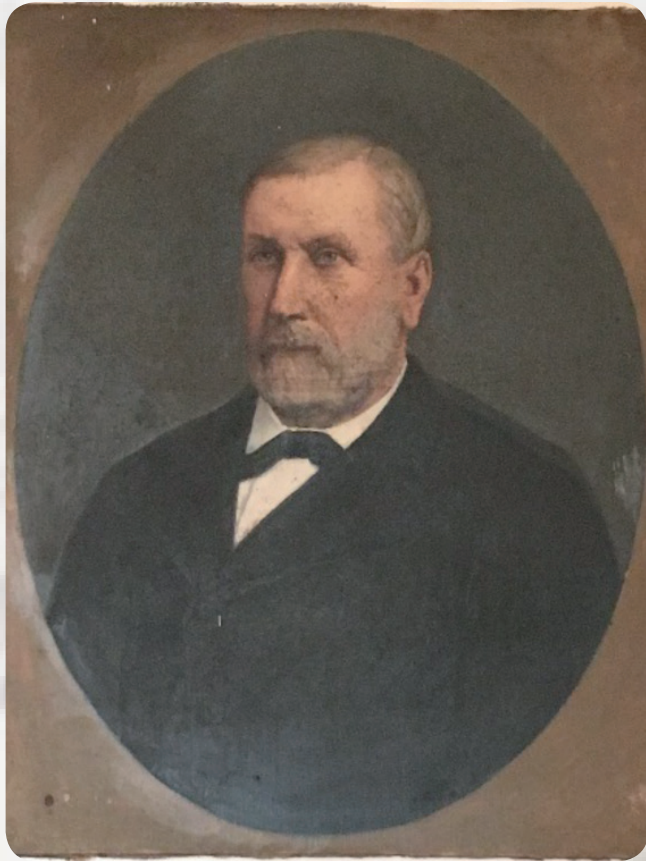
L'arrière-petit-fils de Jean-François Joseph Dubois de Haut-Breil, Charles Comte de Castellan 1822-1911 époux de Marie Anne Eléonore Augustine Sévoy, sera maire de Québriac de juillet 1855 à avril 1892.



Il participe à la restauration de l'église de Québriac en 1863 avec la réouverture en 1864 de son vitrail principal, représentant la remise des clefs par le Christ à Saint-Pierre en présence des apôtres (donation des familles de Castellan du château et de Montcuit de Boiscuillé du château de la Gromillais).

Sous ses mandats, la commune de Québriac connaîtra d'importantes avancées, dont :

- la construction du nouveau presbytère, devenu aujourd'hui la Mairie, en remplacement de l'ancien qui avait été très endommagé lors d'un incendie dû à la foudre en décembre 1818,
- la création d'un nouveau cimetière en 1886 en remplacement de l'ancien cimetière situé au sud de l'église Saint-Pierre et Paul, devenu trop exigü et présentant des risques sanitaires,
- la création d'une école publique des garçons,
- l'ouverture dans l'ancien prieuré, en 1859 de l'école privée des Filles avec tenue d'une petite pharmacie et mise en place de visites des malades par les religieuses de l'Immaculée-Conception de Bordeaux.



Charles, Comte de Castellan 1822-1911. Maire de Québriac de 1855 à 1892.



Vitrail de l'église de Québriac daté de 1864, représentant la donation des clefs par le Christ à Saint-Pierre, en présence des apôtres.

VITRAIL EN VERRE : TAILLÉ, PEINT, POLYCHROME.

Inscription dans le galon du bas du vêtement de Saint-Paul : RENECHAPPE PEINTRE VERRIER 1864 NANTES

Cette maîtresse vitre de l'église de Québriac a été réalisée d'après le dessin de l'Architecte Aristide Tourneux (Châteaugiron (Ille-et-Vilaine) 1817 - † Rennes 1878) par le peintre verrier nantais René Échappé (Nantes 1821- † 1890). Familles donatrices : Famille de Castellan du château de Québriac et de Montcuit de Boiscuillé du château de la Gromillais.



La genèse du monument aux morts

Le 11 novembre 1918, à 11 heures du matin, des clairons sonnent le cessez-le-feu sur toute la ligne de front. Un armistice a été signé à Rethondes entre les Alliés et les Allemands. Il met fin à une guerre cruelle qui a fait 8 millions de victimes militaires et 6 millions de blessés.

La France paie un lourd tribut avec près de 1,4 million de morts et 3,6 millions de blessés. Les régions du nord-est sont dévastées, des villes sont détruites et nécessitent une reconstruction qui va durer de longues années.

Québriac est un reflet de cette épouvantable tragédie. Ce sont près de 290 hommes qui endossent l'uniforme durant la 1^{re} guerre mondiale et les pertes s'élèvent à 60 tués. Un Québriacois mobilisé sur cinq n'est pas revenu de cette guerre et 70 ont également été blessés.

Le Clergé, qui possède encore une certaine influence sur la société bretonne au début 20^e siècle, a dès le début du conflit commencé à recenser les morts au combat. À Québriac, l'abbé Samson, recteur de notre paroisse, achète une plaque de marbre blanc en 1915 et y fait graver les noms des soldats morts depuis août 1914.



Plaque de marbre située dans l'église.

En 1920, une messe est prononcée dans l'église par l'abbé Samson en présence de la municipalité et de la population venue en nombre.

Hélas, cette plaque de marbre s'est révélée trop petite au fil des années de guerre et le prêtre a dû ruser pour arriver à faire graver tous les noms.

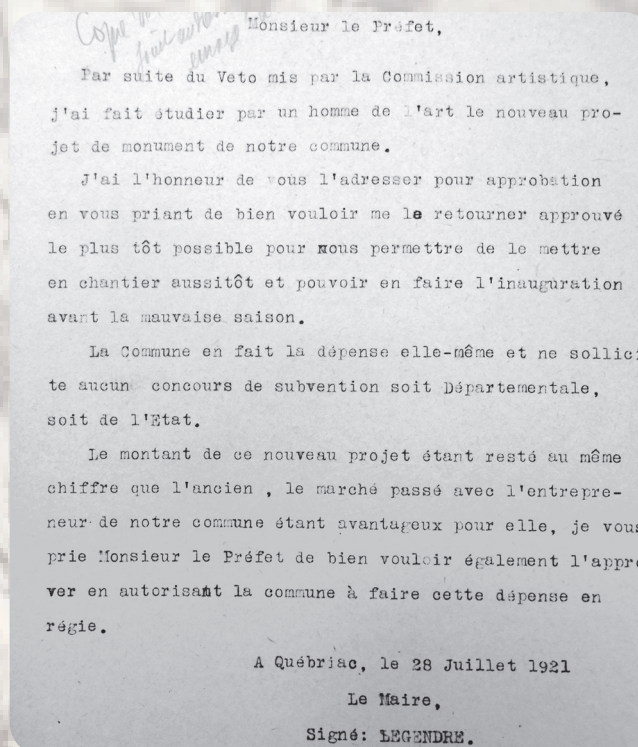
Dès la fin de la première guerre mondiale, les communes de France souhaitent laisser l'empreinte du sacrifice de leurs concitoyens morts sur les champs de bataille. Les conseils municipaux décident

d'édifier des monuments dans chaque village mais le coût pour les petites communes n'est pas anodin. Ils comptent alors sur la générosité de leurs habitants, des associations d'anciens combattants ou de dons provenant de parlementaires.

La demande est telle que les édifications sont réalisées de façon quasi-industrielle, ce qui réduit les coûts. Des modèles de monuments en pierre plus ou moins standardisés sont également proposés sur catalogue. L'État propose des obus ou des canons qui permettent d'orne ces lieux de mémoire.

Le maire de Québriac, François Legendre, soumet au conseil municipal la question de l'érection d'un monument aux morts lors de la séance du conseil du 10 octobre 1920. Après délibérations, chacun des conseillers se charge de quêter dans son quartier afin de recueillir des fonds lors d'une souscription. Celle-ci rapporte 1859,50 Francs à laquelle viennent s'ajouter 50 Frs par M. Sillard, 50 Frs par le député Garnier et 10 Frs par monsieur des Francs de la Gromillais.

Mais où ériger ce monument ? La municipalité souhaite le positionner à un endroit visible de tous, au centre du bourg. Il est donc décidé de le placer le long de la voie principale. Mais pour ne pas gêner la circulation, il est nécessaire de faire reculer le mur qui entoure le presbytère de plus de 10 mètres. Un nouveau bail est proposé au recteur qui refuse alors toute modification. Pourtant, le presbytère et le jardin appartiennent à la commune mais la loi de séparation de l'Église et de l'État n'est signée que depuis quelques années seulement et des rancœurs subsistent toujours.



Lettre en date du 28 juillet 1921 adressée au Préfet.



Le maire demande l'arbitrage du Préfet d'Ille-et-Vilaine mais ce dernier lui demande de trouver un terrain d'entente entre les deux parties. Celui-ci est trouvé début janvier 1921. Dès lors, la municipalité peut déterminer le type de monument à ériger en demandant l'aide du voyer cantonal (fonctionnaire préposé à l'entretien des routes). Ce projet, financé entièrement par la commune, est estimé à 15 000 Francs. Une fois l'esquisse terminée, elle est envoyée pour avis à la Préfecture de Rennes.

Mais le 20 mai 1921, la commission préfectorale chargée de valider les projets de monuments émet un avis défavorable à l'étude fournie par la commune de Québriac. Elle demande que la municipalité contacte un homme de l'art pour dessiner un nouveau projet.

Le conseil municipal consulte un architecte de Saint-Servan qui propose alors le monument que nous connaissons aujourd'hui. Cette fois-ci, le projet est validé par le Préfet, au même prix que l'étude initiale. Dans le courrier en date du 28 juillet 1921, le maire précise que la réalisation du monument sera effectuée par Francis Julien, entrepreneur à Québriac.

Le 20 août 1921, le ministère de l'Intérieur rend également un avis favorable au projet québriacois. La commune peut alors engager rapidement les travaux afin de prévoir une inauguration l'été de l'année suivante.

Francis Julien, tailleur de pierre à Québriac, réalise le monument selon les plans de l'architecte. Il est en granit de Lanhélin, sans tâches de rouille, avec des ornements en bronze. Le coût est de 13 400 Frs et comprend outre la masse, les inscriptions en lettres dorées des soldats morts ou disparus et la fourniture de 4 bornes et 4 chaînes qui entourent le monument.

Mais les rancœurs entre le recteur et la municipalité ne sont pas terminées. Selon le projet initial, deux croix en bronze doivent orner le monument. L'abbé Samson pense que ces croix seront retirées plus tard et il demande à ce que celles-ci soient directement gravées dans la pierre. Son vœu n'est qu'à moitié exaucé, seule une croix est gravée en creux.

Le dimanche 2 juillet 1922 a lieu l'inauguration officielle du monument aux morts. À cette occasion, le bourg est magnifiquement décoré de fleurs. Le prêtre et ses fidèles réalisent cinq arcs de triomphe. Les enfants des écoles participent également à cette cérémonie emplie de solennité et de gravité. La journée se déroule de la façon suivante :

- 9 h : départ de l'église pour le cimetière
- 9 h 30 : messe solennelle
- 11 h : inauguration du monument aux morts
- 12 h 30 : banquet auquel participent gratuitement 196 anciens combattants
- 15 h 30 : concours de buveurs et de fumeurs de cigares
- 16 h : courses à pied 10-8-5-2
- 17 h : course communale de bicyclettes
- Un concert ponctue cette journée

Près de cent années plus tard, ce monument trône toujours fièrement au même endroit. Une nouvelle

plaque s'est ajoutée remémorant les noms des hommes morts durant la seconde guerre mondiale, puis une autre gravée au nom de Marie-Antoinette Colas des Francs décédée en Indochine en 1947.

Aujourd'hui, seules les commémorations du 8 mai et du 11 novembre permettent de porter un regard sur cette obélisque. Les noms qui y sont gravés sont aujourd'hui, pour la plupart, oubliés de notre population. 69 noms ont été gravés dans le granit en 1922. Ces noms représentent tous des hommes de notre commune, natifs ou non. Ils s'appelaient Louis, Pierre, Léon, Emile, Alphonse, Armand, Théodore, Constant ou encore François. Ils étaient âgés de 19 à 45 ans. Ils exerçaient divers métiers comme carrier, tailleur de pierre ou maréchal ferrant mais la plupart étaient cultivateurs.

Nous avons tous, au sein de nos familles, plusieurs aïeux qui ont participé à ce terrible conflit de 1914/1918. Il est aujourd'hui temps que nous transmettions ce devoir de mémoire à nos enfants, qui le transmettront ensuite à leur tour, pour que nous ne puissions jamais oublier cette folle tuerie des hommes qui a eu lieu au début du siècle dernier.

Ces noms, inscrits sur le monument, ne seront alors plus des anonymes. La citation de Churchill lors d'un discours prend alors tout son sens « un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre ».



Inauguration du monument aux morts.



Le retour à la semaine à 4 jours en septembre

Après 4 années scolaires à 4 jours et demi, l'école de la liberté, comme la majorité des écoles ; repassera à la semaine à 4 jours en septembre prochain. Un retour en arrière possible pour une réforme des rythmes scolaires exigeante autant dans sa mise en place que dans son fonctionnement, qui pour autant aura permis aux enfants la découverte et la réalisation d'activités variées, encadrées par les agents de l'école mais aussi quelques intervenants extérieurs locaux de qualité.

En septembre 2014, notre école connaît beaucoup de changements : une fermeture de classe, conséquence d'une baisse des effectifs et le démarrage de la cuisine sur site avec l'arrivée d'Anne-Claire Poitier, la cuisinière. Cette année est aussi marquée par la réforme des rythmes scolaires, avec l'instauration de la demi-journée supplémentaire. Au-delà de la semaine à 4 jours et demi, c'est tout un planning scolaire qui est chamboulé et revu, avec l'instauration de TAP (temps d'activités périscolaires). Un gros travail de plus de 2 ans aura été mené en amont par la municipalité et le comité de pilotage rythme scolaire (composé d'élus, d'enseignants, de parents, d'agents municipaux, de l'agent de la bibliothèque et du président de l'APE), afin de mettre en place les nouveaux horaires. Pas facile pour les communes de définir un nouveau planning sur 4 jours et demi, devant tout à la fois répondre aux exigences imposées par l'éducation Nationale, convenir aux enseignants et aux familles et surtout répondre au mieux au rythme de l'enfant. Sans oublier les contraintes financières que ce nouveau projet fait peser sur les communes. D'où l'importance que cette nouvelle organisation se mette en place dans la concertation.



La rentrée de septembre 2014 voit donc l'arrivée d'un planning d'école à 4 jours et demi pour les maternelles et les élémentaires ; avec un matinée supplémentaire le mercredi matin. Après leurs mises en place, ces emplois du temps sont testés et évalués par le comité de pilotage, pour aboutir à une modification du planning élémentaire en septembre 2016. En ce qui concerne les temps d'activités périscolaires (TAP), un retour positif est mis en avant par les familles, mais surtout par les enfants. En effet, l'orientation a été de privilégier principalement les agents de l'école pour mettre en place les animations. Ce personnel a pu proposer aux enfants des activités variées dans des domaines manuels, sportifs, culturels, artistiques... Des intervenants extérieurs ponctuels locaux ont aussi permis aux élèves de l'école de découvrir d'autres activités : l'initiation à la boulangerie avec Justinien et Anita Courtel, la fabrication de cerf-volant avec l'Association Cerf-Volant Club de France avec Claudine Lebourgeois, de la Poterie avec Sabine Davion, du Tir à l'arc avec Yannick Le Dréau, des ateliers « crêpes » mais aussi « karaté » avec Athman Mekkas (de la crêperie l'arbre en Bois), une sensibilisation au Handicap avec le Foyer d'Accueil Médicalisé de Beaubois et enfin pour cette dernière année scolaire du Yoga avec Emilie Houdbine, la création de jeux en bois et terre cuite (association Osmonde) avec Valérie et Jean-Luc Rubigny et enfin l'initiation à la généalogie avec Alain Royant. Parmi ces intervenants, certains sont venus bénévolement, mais tous, avec l'envie de faire partager leur passion ou leur métier aux enfants. La thématique cuisine a été très appréciée, avec la collaboration d'Anne Claire, la cuisinière de l'école. Sans oublier les moments passés à la bibliothèque pour les enfants et des moments partagés avec les habitants du village du Courtil Noé (jeux, jardin, rencontres...), favorisant ainsi le lien intergénérationnel.

Coté budget, au vu des subventions de l'état et du souhait du comité de pilotage et de la commune de ne pas faire supporter aux familles une charge financière supplémentaire pour l'école, il a donc été décidé de la gratuité de ces TAP pour les 4 années successives. Pourtant, ces rythmes scolaires ont représenté une charge financière pour la municipalité. En effet, le coût à la charge de la commune par élève a été la suivante sur les 4 années scolaires : 59,22 euros par élève en 2014/2015, 77,91 euros par élève en 2015/2016, 84,38 euros en 2016/2017 et enfin 58,86 euros par élève en 2017/2018.

En 2017, le nouveau gouvernement laisse la possibilité aux communes le souhaitant, un retour à la semaine à 4 jours et un abandon des TAP et cela dès septembre 2017. Toutefois, la municipalité n'a pas souhaité s'engager dans ce retour en arrière à la dernière rentrée scolaire, car les délais imposés étaient trop courts pour travailler un nouveau projet dans la concertation.





Ainsi ce sera en septembre prochain que l'école de la Liberté reviendra vers une semaine à 4 jours. Cette décision, validée en conseil d'école en janvier 2018, est un souhait partagé de la majorité (parents, enseignants, élus, agents). Comme a pu le souligner à plusieurs reprises Le Maire, Armand Chateaugiron : « Il est difficile pour une commune de rester seule à 4 jours et demi dans un environnement où la majorité des écoles sont déjà repassées ou vont repasser à une semaine à 4 jours ».

Mais ce retour à 4 jours ne remet pas en cause tous les aspects positifs qu'a pu apporter cette réforme aux enfants mais aussi aux intervenants, grâce notamment aux activités mises en place.

Un agent m'a dit il y a peu de temps : « ces moments de TAP m'ont permis de tisser d'autres liens avec les enfants que ceux qui peuvent exister pendant les temps de garderie ou de cantine et j'ai beaucoup apprécié ces moments passés avec eux ».

Et je crois que c'est cela qu'il faut retenir de cette réforme : elle a pu permettre aux enfants de s'ouvrir à des activités nouvelles, de découvrir, de s'enrichir. Mais aussi et surtout de créer du lien entre le scolaire et le périscolaire, de développer davantage de relations entre enfants et adultes. Ces nouveaux rythmes scolaires ont aussi permis des échanges, « du faire ensemble » entre les différents acteurs de l'école : les agents, les enseignants, les élus, les familles... Et c'est bien cela qui reste l'essentiel dans une commune : c'est tout le lien qui peut se tisser entre les personnes et les générations autour d'un projet.

Pour tout cela, je tiens énormément à remercier toutes les personnes, qui ont contribué, de près ou de loin, à la mise en place de ce projet et à ceux qui l'ont animé au quotidien pour les enfants...



Construction d'un labyrinthe avec l'intervention de Valérie et Jean-Luc Rubigny (Osmonde).

Horaires de l'école de la liberté en septembre 2018

	Garderie matin	Classe	Pause méridienne	Classe	Garderie soir
Lundi	7h30 - 8h35	8h45 - 12h15	12h15 - 14h00	14h00 - 16h30	16h45 - 19h00
Mardi	7h30 - 8h35	8h45 - 12h15	12h15 - 14h00	14h00 - 16h30	16h45 - 19h00
Jeudi	7h30 - 8h35	8h45 - 12h15	12h15 - 14h00	14h00 - 16h30	16h45 - 19h00
Vendredi	7h30 - 8h35	8h45 - 12h15	12h15 - 14h00	14h00 - 16h30	16h45 - 19h00



TPS - PS - MS



Sortie Maison de la pêche Hédé-Bazouges.



Des parents attentifs.

MS - GS



Centre équestre de Cardroc.

CP - CE1 - Lundi 16 avril nous sommes allés à La Noë Blanche

Jacques Delahaye nous a accueillis dans son atelier de potier. Jacques est un artiste qui travaille la terre et la mosaïque.



Le matin, nous avons découvert le tournage et le modelage. Jacques a expliqué les différentes étapes du tournage et comment cuire les poteries. Chacun a réalisé des empreintes sur une plaque de terre. Nous les accrocherons ensuite à l'école.



L'après-midi, nous avons découvert le jardin de rêve de Jacques. La maîtresse avait préparé un jeu de piste. Nous avons lu des livres sur la poterie dans la Kerterre. Nous avons visité l'exposition de Jacques.

CM1 - CM2 - Sortie à Rennes le mardi 20 mars

Séance au planétarium sur le système solaire le matin et visite et atelier au FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain) l'après-midi.



Bénéficiez du nouveau service en ligne de la Médiathèque départementale :

Des magazines, des journaux, de la musique... chez vous en un clic, 24h/24

LIRE LA PRESSE AVEC LEKIOSK



Lecture de l'ensemble de la presse française et internationale au format numérique. Chaque numéro est disponible le jour même de sa sortie en kiosque.

ÉCOUTER DE LA MUSIQUE AVEC 1D TOUCH



Première plateforme de streaming équitable dédiée aux créateurs indépendants privilégiant la découverte culturelle. Jazz, blues, rock, chanson française, musique

pour enfants, électro...

TOUTAPPRENDRE : ANGLAIS



Approches diversifiées selon les objectifs d'apprentissage et les niveaux :

- Cours interactifs et jeux linguistiques pour des élèves de 7 à 14 ans.
- Cours de langue permettant de se débrouiller en voyage dans des situations du quotidien.
- Modules correspondants aux niveaux A1 à C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

Vodecllic

60 000 modules de formation informatique sous forme de vidéos accessibles à tous et à tout instant.

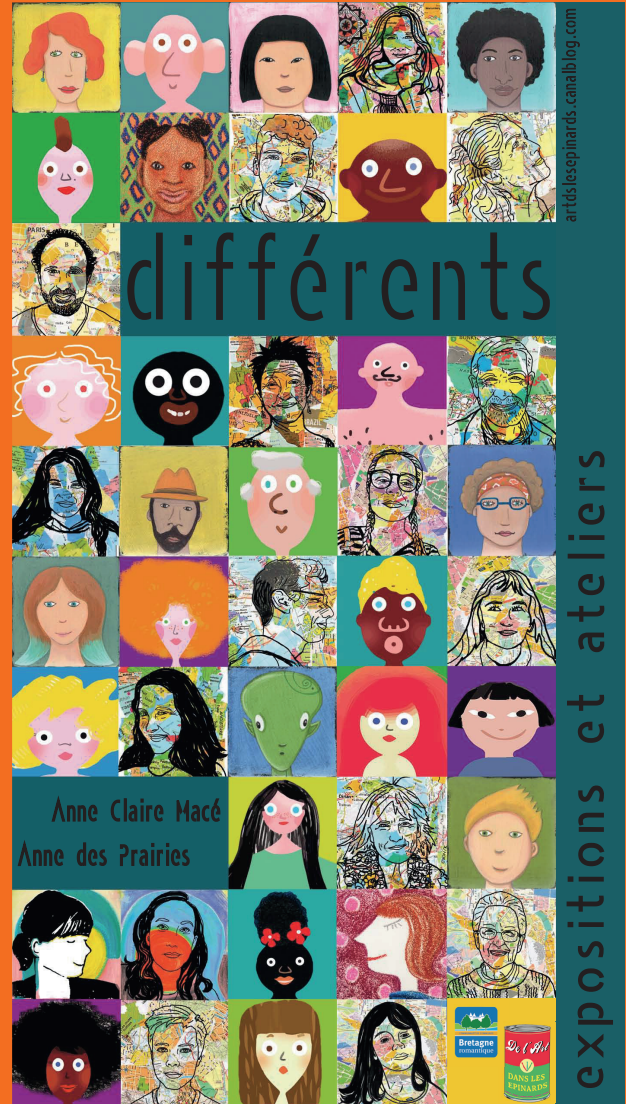
Pour créer ce compte, rendez-vous sur :

<http://mediatheque.ille-et-vilaine.fr>

CONNEXION en haut à droite de cette page

puis « INSCRIPTION RESSOURCES NUMERIQUES »

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
DE QUÉBRIAC DU 15 SEPTEMBRE
AU 30 OCTOBRE 2018



Bibliothèque « Je, tu, lis... » 14 rue de la liberté - Québriac - 02 99 68 11 64 / jetulis@quebriac.fr
Mardi / vendredi : 16 h 30 - 18 h 30 - Mercredi : 15 h - 17 h - Samedi : 10 h - 12 h



Réunion d'Information et d'échanges

Mardi 2 octobre 2018 à 18 h 30 Salle de la Nouasse



Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée

Dans le cadre de son dispositif « Ma Commune Ma Santé » initié en mars 2016, la commune de Québriac propose à ses habitants de bénéficier d'une complémentaire santé communale mutualisée, à moindre coût et accessible à tous.

L'offre est ouverte à tous, sans critère de ressources, sans questionnaire de santé et sans limite d'âge.

Elle est personnalisable et négociée avec les spécialistes du métier. Elle est compatible avec l'ACS (aide au paiement de la complémentaire santé pour les personnes aux revenus modestes).

Pour la seconde fois, l'association ACTIOM propose de présenter, sur notre commune, ce dispositif solidaire de mutuelle santé. Cette rencontre sera également un moment d'échanges.

À l'issue de cette réunion, il sera possible de prendre un rendez-vous pour une étude personnalisée lors de la permanence prévue à la mairie de Québriac le **vendredi 12 octobre le matin**.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà prendre contact auprès des services conseils ACTIOM et souscription : 05 64 10 00 48 (prix d'un appel local) info@macommunemasante.com ou souscription@macommunemasante.com

Une belle délégation en visite au Village du Courtil Noë

Le 29 mai dernier, le Village du Courtil Noë a eu le plaisir d'accueillir une délégation de l'association Habit'âge, en provenance du Maine-et-Loire. Tout comme à Québriac, ce collectif propose, au cœur de la commune de Fontaine Guérin (petite commune de mille habitants), un habitat partagé, composé de quatre appartements et une salle commune.

À l'arrivée au bourg de Québriac, une belle unité est affichée, en présence de cinq locataires, deux bénévoles, un personnel de soin et quatre administrateurs.

Repas à l'Arbre en Bois suivi d'une visite du village, d'échanges entre habitants et d'un goûter partagé, tout est prévu pour assurer un accueil de qualité. Prendre le temps de faire connaissance et de passer un moment convivial, les habitants du Courtil Noë savent aujourd'hui recevoir.

Ce sont aussi des retrouvailles, aime à préciser André Dormeau, Président de l'association :

« Nous sommes venus voir de plus près ce qui se passe au village de Québriac, avec les valeurs qu'on partage ensemble : " Chacun chez soi et entouré ". Le 11 septembre dernier, vous avez accepté de vous déplacer à Fontaine Guérin pour témoigner lors d'une table ronde sur l'habitat pour séniors en milieu rural. Aujourd'hui, nous allons pouvoir découvrir la richesse de votre projet et de vos réalisations ».

Méthodologie de projet, fonctionnement et animation des espaces de vie, témoignages... tant de choses à partager entre initiateurs, habitants des deux villages. Les liens ne sauraient s'arrêter là, une évidence pour tout le monde. Pourquoi ne pas prolonger et consolider ce partage entre les deux réalisations ? Il n'en fallait pas moins pour prendre, au moment du départ, l'engagement de réfléchir, chacun de son côté, à la suite à donner concrètement... Un Jumelage entre deux habitats adaptés ? Une action réciproque qui pourrait s'inscrire dans les initiatives d'habitat « Chacun chez soi ou être ensemble » en milieu rural.



GYMNASTIQUE PRÉVENTION SÉNIORS

Les jeudis de 10h45 à 12h

QUÉBRIAC

A partir du 19 Septembre 2018

Salle de la Nouasse

« Maintenir la souplesse et le tonus musculaire »

« Travailler l'équilibre et la coordination »

« Améliorer votre vie au quotidien »



Séances à partir de 55 ans
Animées par une kinésithérapeute
Tarif : 50€/trimestre

Renseignements et inscription
Au 06.82.12.76.77
(Séance d'essai possible)



JEUDIS RÉCRÉATIFS

Salle Noëllys

Village du Courtil Noë à QUÉBRIAC

2018-2019

de 14h15 à 16h15



Ouvert à tous

- 13 septembre 2018
- 11 octobre 2018
- 8 novembre 2018
- 13 décembre 2018
- 10 janvier 2019
- 14 février 2019
- 14 mars 2019
- 11 avril 2019
- 9 mai 2019
- 13 juin 2019

Renseignements :

Village du Courtil Noë : 02 99 84 78 46
Mairie de Québriac : 02 99 68 03 52



Les Après-midi « Jeux pour tous »

Pour jouer ensemble, de 3 à 103 ans !

Un temps de jeu gratuit et ouvert à tous à partager en famille, dès 3 ans, au Village du Courtil Noë, à Québriac.



Rendez-vous de 15h à 16h30 :

Jeudi 12 juillet 2018

Jeudi 26 juillet 2018

Jeudi 25 octobre 2018

Convivialité,
Création de liens intergénérationnels
Et échanges, autour de jeux adaptés à tous.

Renseignements

Village du Courtil Noë :
02.99.84.78.46
village.courttilnoe@quebriac.fr



Le Jardin Partagé



Un jardin...un verger
partagé à Québriac ?



Un projet à concevoir, à construire
à faire vivre ensemble.
Cette idée vous intéresse ?

Contact : Mairie de Québriac
mairie.accueil@quebriac.fr ou 02 99 68 03 52



LE COMPOSTAGE VOUS
INTERESSE ?

N'HESITEZ PAS à découvrir et utiliser les composteurs collectifs

Situés AU COURTIL NOE.

Panneaux d'Informations sur site.

Contact 02 99 84 78 46 ou village.courttilnoe@quebriac.fr



Reseau Baby-sitting « Bretagne romantique »

Le réseau baby-sitting Bretagne romantique, co-construit par le Point Information Jeunesse et le Relais Parents Assistants Maternels, dispose désormais de son site internet : <https://babysitting.bretagneromantic.fr/>

Je cherche une solution de garde ponctuelle pour mes enfants ? Je souhaite faire du Baby-sitting ?

Créé en avril 2015, le réseau Baby-sitting Bretagne romantique a pour objectif de faciliter la mise en relation entre les parents et les Baby-sitters du territoire.

Céline et les animatrices du RPAM

N'hésitez pas à contacter le Point Information Jeunesse (PIJ) ou le Relais Parents Assistant Maternels (RPAM) pour plus d'informations.

PIJ Tinténiac : 02 23 16 45 44 (Céline)

2 rue des Trente, 35190 Tinténiac

Mardi : 16 h - 18 h 30

Mercredi : 14 h - 17 h 30

Vendredi : 13 h - 16 h 30

R.P.A.M. : 02 99 45 20 12

22 rue des coteaux

35190 La Chapelle-aux-Filtzméens

Lundi : 8 h 30 - 17 h 30

Mardi : 8 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 17 h 30

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 16 h 30



Repas du CCAS

Le traditionnel repas du CCAS aura lieu le dimanche 21 octobre 2018.

Prenez bien note... À très bientôt

Les nouveaux habitants à la fête

À Québriac, la fête de la famille est devenue un rendez-vous incontournable. Ce samedi 2 juin, les nouveaux parents et nouveaux habitants étaient attendus à la salle de la Nouasse, afin de faire connaissance et de passer un moment convivial et de qualité en famille.

Une cinquantaine de familles était présente pour cette 9^e édition : une ambiance particulièrement animée et festive, avec la présence, cette année, de l'Association Badaboum, qui regroupe les assistantes maternelles de la commune, lieu d'accueil et d'animation pour la petite enfance. S'inscrivant dans la politique de soutien fort vers la petite enfance, cette invitation s'insère également dans la volonté communale d'ouvrir ses actions vers la vie locale.

À la question posée sur le choix de venir habiter à Québriac pour les nouveaux habitants, la réponse ne

s'est pas fait attendre : « C'est une commune qui dégage une chaleur qui sent le bon accueil et où il fait bon vivre ». À son tour, la municipalité souligne que leur présence, ce matin, est de bon augure et présage l'intérêt et l'implication de ses nouveaux habitants à la vie de la commune, qui est désormais la leur.

Puis, pour le plus grand plaisir de tous, Dominique Buissonnais, conteur, a invité les petits et les grands à découvrir sa malle extraordinaire avec l'histoire « La Cuillère en Bois » dans un décor de théâtre d'ombres, de chansons et de marionnettes.

L'animation s'est ensuite achevée autour d'un verre, un moment idéal pour mêler toutes les générations et échanger avec les élus.

Les élus offrent une composition florale garnie aux jeunes parents et leurs bébés.



Association des anciens combattants (ACPG/CATM)



EXPOSITION

SUR LES CHEMINS DE LA
MÉMOIRE

QUEBRIAC 1914/1918

du 9 au 12 novembre 2018
de 10h à 18h

Salle polyvalente de Québriac



Cette photographie représente 6 Québriacois de la classe 1910, effectuant des manœuvres au camp de Coëtquidan.

Le cortège pour célébrer la commémoration de la seconde guerre mondiale s'est réuni derrière les quatre drapeaux pour se rendre de la mairie au monument aux morts. Après lecture du message du Secrétaire d'État aux anciens combattants par M. la maire et celui de l'UFAC par M. Dragon, président de l'association, une minute de silence a été observée après avoir énuméré les 9 noms des combattants morts durant ce conflit. L'hymne national a été ensuite entonné par toute l'assistance puis une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument par Jean Barbe, ancien combattant, accompagné de deux enfants de l'école de Québriac.

Nous nous sommes rendus ensuite au cimetière pour déposer un bouquet de fleurs au monument dédié aux 5 combattants de 1914/1918 enterrés à cet endroit. Un arrêt a également été fait pour honorer la mémoire de notre camarade Michel Poirier qui nous a quitté le 13 avril dernier.

La délégation s'est ensuite rendue à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité. Les adhérents et amis, dont 4 nouveaux citoyens de la paix adhérents à notre association (Daniel Tremier, Yves Thebault, Julien Gamblin et Daniel Pinsard), se sont retrouvés pour le traditionnel repas. Nous remercions tous les animateurs de cette journée, les chanteurs et chanteuses et tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée.

La prochaine manifestation aura lieu le samedi 10 novembre 2018 et une paëlla sera au menu du repas qui aura lieu le dimanche 11 novembre.

Dans le cadre du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, une exposition organisée par l'association des anciens combattants, aura lieu à la salle polyvalente du 9 au 12 novembre 2018. Divers panneaux provenant de l'ONAC expliqueront les 4 années de ce terrible conflit ainsi que la Bretagne durant la guerre. Des extraits de lettres ou des cartes postales écrites par des soldats québriacois agrémenteront ces textes. Le parcours de soldats seront également exposés au public. Et bien d'autres surprises à découvrir. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet par la presse et par le site internet de la commune.

Pour que cette manifestation soit une réussite, nous demandons aux habitants, qui le veulent, de nous prêter des objets ayant trait à la guerre 14/18 afin d'orner la salle d'exposition. Ces objets pourront être déposés auprès de Jean-Claude Dragon (02 99 68 04 44) ou Erwan Fontaine (02 99 23 08 42 - 06 82 12 96 84) fin octobre ou début novembre afin de pouvoir les disposer dès le 1er jour de cette manifestation. N'hésitez pas, nous serons ravis.

Exceptionnellement, la **cérémonie de l'armistice aura lieu le samedi 10 novembre** près du monument aux morts. Celle-ci débutera dès 10 h 30 et sera à la hauteur de l'évènement, n'en doutons pas. Venez nombreux, nous comptons sur vous et votre présence.

En attendant ces dates, le bureau et les membres de l'association des anciens combattants CATM de Québriac vous souhaitent de bonnes vacances estivales.



Espace jeux « Badaboum » (pour les enfants de 0 à 3 ans)



Après avoir passé d'excellentes fêtes de fin d'année, les enfants - assistantes maternelles - mamans et mamies ont repris le chemin de Badaboum pour jouer, se défouler, créer (couronnes des rois, galettes, fleurs, poules, surprises pour mamans et papas, maracas...), déguster (crêpes, fruits, gâteaux), faire la fête pour les anniversaires des copains, papoter... Bref : prendre du bon temps.

L'année s'est terminée sur notre après-midi festif le 23 juin où parents, enfants et assistantes maternelles se sont retrouvés pour jouer, échanger, découvrir les lieux... autour d'un goûter ; et sur la sortie à l'aquarium de Saint-Malo le 2 juillet. Que du plaisir !

Seule ombre au tableau de cette belle année, de nouveau l'absence d'animateur. Nous ne perdons pas espoir et l'attendons pour la rentrée prochaine...

Badaboum vous souhaite de Bonnes Vacances ainsi qu'une belle rentrée scolaire à nos petits loups qui rentrent à l'école.

Rendez-vous le lundi 10 Septembre pour de nouvelles aventures !

Le Bureau

Contact : adaboumquebriac@gmail.com



Les Touch'à'Tout

La saison 2017-2018 s'achève... avec tout un tas de créations réalisées par les enfants... cette année encore, ils ont recyclé des vieux livres, des magazines, des bouteilles et utilisés peinture, colle, papier, perles, tissus, pour en faire de jolies œuvres.

En ce début d'été, on pense aux vacances, mais aussi aux activités périscolaires de la rentrée. N'hésitez pas à vous inscrire pour la saison prochaine.



Les séances sont ouvertes aux enfants âgés de 6 ans (classe de CP) à 14 ans.

Les horaires : 10 h à 12 h, un samedi sur deux, pas de séance pendant les vacances scolaires.

Le lieu : local à l'étage de la salle polyvalente.

Le tarif : 40 €

Pour plus d'informations, je vous invite à me contacter par téléphone au 06 63 24 37 23 ou par mail touchatout35@gmail.com.

Je vous souhaite un bel été.

Carole Dez - Animatrice et Présidente





INFO JEUNESSE

DE 10 À 17 ANS

TOUTES LES INFOS
ET PROGRAMMES
SUR WWW.ANIM6.FR

FOCUS SUR LE FESTIVAL JEUNES "DU BRUIT DANS LA CAMBROUSSE"

Pour sa 4ème édition, le festival a posé ses bottes de paille à Québriac.

La démarche de cette journée est de créer un espace d'expression, de rencontres, d'échanges et d'impliquer les jeunes à la mise en place d'un festival dédié à la jeunesse.

Environ 250 festivaliers (espaces jeunes, accueils de loisirs, familles...) étaient au rendez-vous sous le soleil!

Au programme de cette journée festive : des animations, des jeux, des scènes ouvertes de jeunes chanteurs venus faire découvrir leurs talents.

Un grand merci aux résidents du Village Courtil-Noë qui nous ont apporté des gâteaux fait maison !

ANIMATIONS TOUT L'ÉTÉ EN JUILLET ET AOÛT

FERMÉ DU 13 AU 17 AOÛT

- N'HÉSITEZ PAS À NOUS
CONTACTER POUR CONNAÎTRE
LES DISPONIBILITÉS

OUVERTURE EN SEPTEMBRE // DU CM2 AU COLLÈGE

- TOUS LES MERCREDIS :
DE 10H À 17H30

TOUS LES VENDREDIS SOIRS :
À PARTIR DE 16H30 ET SOIRÉES



// RAMASSAGE
MINI-BUS POSSIBLE
SUR DEMANDE



//LINDA RÉFÉRENTE 10-13 ANS
06.78.10.68.55
ANIM6.JEUNESSE@GMAIL.COM

//JOHANN RÉFÉRENT +13 ANS
07.87.45.02.02
ANIM6.JOHANN.JEUNESSE @GMAIL.COM



3^e édition du Trail du Clocher Tors 28 janvier 2018

Comme pour les éditions précédentes, un temps sec était au rendez-vous mais pas nos parcours... Notre hiver très pluvieux a très fortement accentué la difficulté de nos épreuves et en particulier pour le 32 km où nous les faisons remonter pour la première fois une partie du ruisseau de Tanouarn.



Au final, la qualité de l'organisation, un buffet au top, des bénévoles nombreux et souriants et un public de plus en plus nombreux leur ont vite redonné le sourire et l'envie d'être de retour pour notre prochaine édition. Nul doute que nous pourrions encore avoir la joie d'afficher complet plusieurs jours avant l'épreuve. La gestion optimisée des différents parkings par nos bénévoles malgré des conditions de stationnement rendues difficiles par la météo hivernale nous fait réfléchir pour notre quatrième édition à un accueil plus nombreux des coureurs en élargissant le nombre de participants par épreuve ou en créant une nouvelle distance.

Le bureau de l'association « Le Ruisseau de Tanouarn » va se remettre au travail dès le mois de juin et vous tiendra informé de l'état de nos réflexions. Merci encore à tous les bénévoles et sponsors qui ont fait encore de cette édition un beau succès.

Étoile Sportive Québriacoise

L'Étoile Sportive Québriacoise clôture sa saison de façon maussade.

Notre équipe fanion prend très malheureusement la cinquième place du tableau de la deuxième phase du championnat D4. Ceci suite à un souci de licence nous faisant perdre un match sur tapis vert et aux matchs nuls en début de phase. Cela malgré une équipe motivée et battante.

Nos séniors féminines en ententes avec Tinténiac, Dingé et Meillac terminent dans le dernier quart du tableau se trouvant parmi des équipes supérieures et ayant quelques fois des problèmes d'effectifs. Les plus vieux et les plus jeunes licenciés du club continuent de bon train à fouler les pelouses et à prendre du plaisir.

Je veux remercier tous les coachs et supporteurs qui aident nos équipes à se battre et à vivre. Je sais qu'ils passent beaucoup de temps, et ils en sont remarquables. Aussi il est tout aussi important de mettre un point d'honneur à tous les bénévoles d'un jour ou de toujours qui nous rejoignent pour organiser nos différentes manifestations : la Journée Départementale des Débutants, le Repas Choucroute ainsi que le Tournoi même s'il ne s'est pas avéré très fructueux cette saison.

Malgré une certaine chape de plomb qui nous tombe sur la tête : là où certaines et certains veulent rejoindre leurs copains dans des clubs voisins plus gros ; arrêter les manifestations trop coûteuses en temps d'organisation ; baisser les bras à chaque petit grain de sable dans la mécanique, jumeler l'ESQ avec un gros club...

L'avenir du club ne tient qu'à ceux qui veulent s'y investir réellement.

Vous ; dirigeants, joueurs, parents, supporteurs, bénévoles ; les vrais piliers du club saurez garder notre écusson ESQ sur la poitrine.

Merci pour cette saison 2017/2018.

Pour l'ESQ, Julien Gamblin, Président



L'assemblée générale a eu lieu 8 juin 2018, le conseil d'administration a élu le 17 juin 2018 le nouveau bureau :

Président : Philippe Rochefort

Vice-Président : Julien Gamblin

Secrétaire : Marie-Andrée Lardoux

Secrétaire-adjoint : Damien Denoual

Trésorière : Marion Clolus

Trésorier-adjoint : Mickaël Bellier

Responsable communication : Bérengère Brahim

Membres : Jean-Luc Clolus, Dominique Gamblin,

Vincent Picard, Guillaume Houitte, Jean-Luc Loisel, Steven Houitte, Florian Dru, Dominique Houitte.

Le nouveau bureau remercie Julien pour ses 3 ans de présidence ainsi que son équipe.

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions pour la saison 2018/2019.

Contact : Président - 06 88 55 11 10

Secrétaire - 06 50 01 10 07 - esquebriac35@gmail.com

<https://fr-fr.facebook.com/esquebriac/>

Sportivement, le bureau



ACCA de Québriac

Comme toutes les saisons précédentes nous remarquons une diminution du petit gibier et une très nette augmentation de chevreuils mais surtout de sangliers. 18 chevreuils et 22 sangliers auront été prélevés au cours de la saison, ce qui jusqu'à aujourd'hui n'aura jamais été encore réalisé.

En période printanière l'ACCA vient en aide aux agriculteurs dans la régulation des corbeaux.

Le 17 mars 2018 s'est déroulée pour la troisième année consécutive la chasse à courre de Québriac en compagnie du Rallye du Grand Pas. Un compte rendu nous a été remis par l'équipage :

« Le samedi 17 mars 2018 le Rallye du Grand Pas Équipage de chasse à courre créancé dans la voie du sanglier répondait à l'invitation de l'ACCA de Québriac avec grand plaisir.

Pour la troisième année nous retrouvions le président Eugene et toute sa dynamique équipe, nouveauté le rendez-vous était cette fois fixé dans le bourg près de la salle, pour le déroulement de cette journée c'était un bon choix, cette proximité du centre-bourg nous a permis de faire un petit défilé par le lotissement proche et repasser par le centre avec une pause et quelques sonneries de trompe de chasse le tout apprécié par un public curieux. Après une restauration rapide, c'est le départ pour la chasse avec toutes les consignes de sécurité pour les nombreux suiveurs à pied, en vélo et en voiture. Les chiens remplirent parfaitement leur rôle, un sanglier fut pris rapidement ce qui permit d'organiser la curée (la récompense des



chiens) devant un très nombreux public au son des trompes de chasse retraçant les péripéties de cette journée.

Merci à l'ACCA de Québriac et à tous ses membres pour l'organisation sans faille de cette journée, mais aussi à l'accueil chaleureux de ses habitants lors de cette présentation du matin.

Daniel, Président du rallye du Grand-Pas.

Chasse du canard au mois d'août : l'ACCA informe que des nuisances sonores peuvent survenir au lever du jour et au coucher du soleil sur la lagune, le long de la rivière et du canal et autour des étangs pendant la période de la chasse aux canards.

Eugène Lamarre a cédé sa place de président à M. Cédric Trévin arrivé il y a 6 ans sur la commune.

Contact : 07 61 33 91 98.



ROBIN Simon



Le Cercle d'Ille-et-Rance Danses traditionnelles Bretonnes et Celtiques

Année très active au Cercle, une saison qui s'achève pour les rendez-vous hebdomadaires du groupe loisir et enfants. La période estivale prend le relais pour la section animations mais aussi pour la section enfants et ados qui par leurs prestations viennent renforcer certaines animations. Selon leur disponibilité pendant cette période de vacances.

Les enfants et ados présentent leur propre spectacle.

En avril participation d'une dizaine d'enfants à l'enregistrement du CD et DVD de jibidi 2 (danses et musiques bretonnes) destiné à pérenniser la culture bretonne au travers des générations.

Samedi 26 mai en Loire Atlantique, participation de 5 enfants au festival inter départemental (merci aux parents accompagnants).



Mercredi 4 juillet la section enfants, une quinzaine présentera son spectacle au jardin du Thabor à Rennes entre 18 h 30 et 19 h 45.

Le samedi 7 juillet : Lors du kemen-tu, le groupe adultes présentera sa chorégraphie scénique et sera noté par 8 spécialistes (Salle du panier Fleuri à Saint-Malo - Paramé) à partir de 14 h.

Mercredi 11 juillet Jardin du Thabor à Rennes à partir de 20 h spectacle adultes.

Mercredi 18 juillet au Thabor, ce sont les ados qui proposeront leur choré, déjà présentée lors de deux manifestations, des prestations qui ont enchanté et fortement sensibilisé le public. Beaucoup d'émotion...

Petite pause puis animation de la traditionnelle fête de la moisson à Guipel le 5 août.

Fréhel week-end du 11 août.

Samedi 1^{er} septembre Comice sur les communes de Vignoc et Langouet.

D'autres animations en cours d'élaboration pour la rentrée.



Comité des fêtes du Grand Bois

AU 15 AOÛT NOUS AVONS NOTRE FÊTE SUR LE SITE DE L'ÉTANG DES ETANCHETS, NOUS COMPTONS SUR VOUS, AINSI QUE SUR NOS BÉNÉVOLES !

PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE :

LE MATIN : Pêcheur (inscriptions à partir de 7 h 30 - début à 8 h 30).

TOUTE LA JOURNÉE : Vide Grenier (placement à partir de 7 h - début à 8 h 30).

Réservations au 06 33 76 66 11 ou 06 08 04 20 88

LE MIDI : Repas « Jambon à l'os » (à 13 h)

REPAS ADULTES 16 €

Kir
Assiette anglaise
Jambon à l'os accompagné de sa sauce
Pomme de terre à l'eau
Fromage, dessert
Café

REPAS ENFANT 10 € (jusqu'à 10 ans)

1 briquette de jus d'orange
Jambon à l'os accompagné de sa sauce
Pomme de terre à l'eau ou chips
Fromage, dessert

Pensez à réserver vos places dès maintenant au 02 99 68 01 28.

JEUX « INTER-VILLAGE » : Comme les années précédentes nous organisons un « inter-village » à partir de 15 h. À cette occasion, nous recherchons six équipes mixtes de six personnes. Fou rire garanti.

Inscriptions gratuites au 02 99 68 19 06.

Restauration sur place toute la journée.



Cette année nous avons rassemblé quarante-trois pêcheurs à notre pêcheur du 8 mai. Le temps a permis à nos adeptes de la ligne de faire de très belles prises. Merci à tous d'avoir été au rendez-vous.

Comité de Jumelage de Tinténac et du Pays de la Donac

Le Comité de Jumelage de Tinténac et du Pays de la Donac a tenu son Assemblée Générale le 15 février dernier. Après plusieurs années de présidence de l'association, je remercie tous les membres du bureau pour leur soutien et leur enthousiasme dans toutes les activités qui ont été organisées. J'ai maintenant le plaisir de vous annoncer que Loïc Fretay a été élu nouveau président de l'association. Loïc connaît bien le Comité de Jumelage pour y avoir déjà participé pendant de nombreuses années. Nous lui souhaitons tous bienvenue à ce nouveau poste.

Contact : l.fretay@orange.fr



Anne Garel Thomas



Queb'Rando

Le dimanche 9 septembre, Queb'Rando organise sa grande fête à l'étang des Noës : randonnées pédestres, équestres, animations, panier garni, restauration et jeux sur site.

Dans le cadre de la commission de valorisation du patrimoine naturel, un refuge LPO a été créé sur le site des Étanchets. Un refuge LPO, c'est la création d'un espace favorisant la faune et la flore, renoncer aux produits chimiques pour l'entretien, réduire l'impact des utilisateurs sur le refuge.

Projet des Étanchets : La commune de Québriac a contractualisé avec la LPO un accompagnement sur l'aménagement du site des Étanchets.



La LPO a réalisé une étude approfondie sur un an et a synthétisé dans un rapport toutes les dispositions à prendre pour développer cet espace protégé.

Le projet a les objectifs suivants : favoriser la faune et la flore, améliorer l'accès au site, développer les loisirs tout en préservant le lieu.

Queb'Rando participe activement à l'aménagement du site avec ses bénévoles sous la maîtrise d'œuvre de la Mairie. Le projet se déroulera sur plusieurs années.

Pour tout renseignement :

www.quebrando.fr - assoquebrando@gmail.com

Nous suivre : www.facebook.com/assoquebrando

Ensemble contre la Muco C'est parti pour la Virade 2018 !

Comme chaque année paire, l'association ECM organisera en 2018 une Virade de l'Espoir sur le site de la Nouasse. Elle aura lieu le 30 septembre, et vous pourrez y retrouver les activités habituelles, ainsi que quelques nouveautés. De nombreux stands seront présents et vous aurez bien sûr la possibilité de vous restaurer sur le site.

Grâce à vous tous, en 2016 nous avons reversé plus de 19000 euros pour vaincre la mucoviscidose. Difficile à battre cette année, mais tous ensemble, tout est possible.

Comme à chaque édition, de nombreuses personnes et associations se mobilisent pour nous aider à vous offrir cette journée de détente et d'espoir, pour lutter contre la mucoviscidose et nous tenons à les remercier vivement.

Pour toute demande d'information, ou toute proposition, vous pouvez vous adresser au P'tit Plus, rue de la Liberté à Québriac.



Souhaitons que le ciel nous offre une fois de plus une de ces belles journées d'arrière saison dont il a le secret, afin que vous puissiez profiter nombreux de cette belle journée de solidarité.

Venez nombreux le 30 septembre !

Contact : Michel Lebulanger



Association Québriac-Marpod

Rallye du 1^{er} mai 2018

C'est avec un temps indécis que nous avons préparé ce rallye pédestre, la météo n'étant pas propice et n'annonçant rien de réjouissant, nous avons revu nos ambitions à la baisse pour l'organisation de cette journée. Nous avons fait le choix de sillonner les chemins de notre commune bien inondés par endroit avec des passages difficiles, un départ groupé et un questionnaire juste pour le midi, un parcours agrémenté de quelques jeux. Nous avons eu une journée ensoleillée, ce qui nous a permis de pique-niquer sur le site de l'étang des noës, tout en mangeant, il fallait remplir le questionnaire, peut être indigeste pour certains.

Une journée qui se terminait à la salle polyvalente pour la remise des lots et déguster crêpes et gâteaux ayant fait le choix de ne pas prévoir nos traditionnelles galettes saucisses. Nous déplorons depuis quelques années un début mai souvent frais et pluvieux mais nous maintiendrons cette date en essayant comme cette année de nous adapter à la situation météorologique.



Séjour vers Marpod en 2019

Nous organiserons une réunion après les vacances d'été pour envisager un déplacement vers notre village roumain de Marpod courant 2019. Nous essaierons de décider de dates qui puissent convenir au plus grand nombre de Québriacois pour avoir un groupe représentatif.

Bonnes vacances à tous

Patrick Boissier



Chaudières Bois
Solaire thermique / photovoltaïque
Plomberie générale
VMC double flux

HP énergetik


Plombiers Chauffagistes bois / solaire

La haute performance, l'éthique en plus !

QUÉBRIAC ● Tél/Fax : 02 99 13 28 94 ● www.hpenergetik.fr

lagrive.achet@orange.fr

CARROSSERIE
Rémy Gillet
PEINTURE
PARE-BRISE
CLIMATISATION



PRÊT DE VÉHICULE

Z.A. de Rolin - QUÉBRIAC
☎ 02 99 68 01 02

Les Serres de Launay
HORTICULTEURS
M. et Mme CONFLANT J.M.




- Plantes de massifs
- Rosiers
- Plants pour potagers
- Chrysanthèmes etc...

Launay 35190 Québriac
06 80 67 13 86
02 99 45 25 58

CHARPENTE - OSSATURE BOIS - MENUISERIE

NICOLAS BEDEL
LA BOURDONNIÈRE
35190 QUÉBRIAC
02 99 68 30 93
06 69 02 13 32
bedelnicolas@yahoo.fr



BEDEL
CONSTRUCTIONS BOIS

WWW.BEDELCONSTRUCTIONBOIS.COM

MENUISERIE GENERALE
BOIS - ALU - PVC - MIXTE

Alain MAIGNÉ

- TOUTES OUVERTURES
- CLOISONS SECHES
- AGENCEMENT
- CUISINES & BAINS
- PLACARDS



Chipie, 35190 QUEBRIAC
Tél/Fax : 02 99 68 15 87 - 06 78 96 02 99

NEUF & RENOVATION



PLOMBERIE
Quéré

La Vectais, 35190 QUÉBRIAC
INSTALLATIONS SANITAIRES - CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - Neuf & Rénovation

06 69 47 61 61 02 99 45 54 02
plomberiequere@gmail.com



Assistance sociale du secteur : sur rendez-vous - Contacter le C.D.A.S. à Combourg

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S) :
Square Émile Bohuon - Combourg - Tél. 02 99 73 05 69

ADMR : 2, avenue des Trentes - Tinténiac - Tél. 02 99 68 06 57

Pôle Emploi : 4, allée de Lohon - Combourg - Tél. 3949

Déchetterie : Route de Bazouges-sous-Hédé - Tinténiac
Horaires : lundi au jeudi de 14 h à 17h/18 h - vendredi et samedi 9 h à 12 h et de 14 h à 17h/18 h

O! Grain de Café

Bar



Cave à bières et spiritueux
Epicerie fine et coffrets gourmands
Concerts - Karaoké

Tabac - Jeux



20 rue de la Liberté
35190 QUÉBRIAC

02 99 68 02 59

*l'Arbre
en Bois*

Crêperie

*Formule du jour
le midi en semaine*

Ouvert
tous les midis de la semaine
ainsi que les vendredis soir
et samedis soir.
Fermeture le mercredi.

12, rue de la Liberté • 35190 QUÉBRIAC
02 23 22 04 50

La Ferme du Rocher

Viande d'agneau fermier en
vente directe sur commande

Vente de merguez à la ferme :
le vendredi de 17h à 19h30
de mai à septembre

Caroline Roger : 06 71 04 78 64
Christophe Roger : 06 18 55 63 20



LE FOURNIL DE

Féwen

TINTÉNIAC

Le Fournil de Féwen
14 place André Ferré
35190 TINTÉNIAC

*Ouverture au public
le mardi et vendredi
de 16 h 30 à 19 h 30*

Tél. **06 32 29 92 47**
www.lefournildefewen.com

Claude DUHAMELLE
Travaux Publics
35190 QUÉBRIAC

Terrassement, Empierrement, Drainage
 Assainissement autonome, Raccordement tout à l'égout
 Raccordement de vos réseaux EDF, GDF, PTT, AEP
 Nettoyage de vos terrains (avec gyrobroyeur)
 Location Tractopelle, Pelle à pneus, Mini-pelle et BRH
Tél. 02 99 68 12 94 **Port. 06 03 37 84 41**

BERHAULT Didier

Artisan depuis 1987
 Menuisier - Ébéniste
 Fabricant - Installateur
 Cuisines - Bains - Dressing



Malnoë 35190 QUÉBRIAC
06 78 24 66 94
 02 99 23 08 62
 didierberhault@laposte.net

emgé - Saint-Malo

Jean-Luc CLOLUS

*Le Savoir-faire
 depuis
 3 générations*

Couverture
 Zinguerie
 Réfection Cheminée

"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC © 02 99 68 01 17



SARL ROUAULT

Travaux forestier et bois de chauffage

22 rue Docmaël
 35190 TREVERIEN

0685444401
 sarlrouault@outlook.fr

commande bois de chauffage
 0299456067 / 0607941401



Lebreton
 Electricité Générale
 Plomberie - Chauffage

Z.A. ROLIN 35190 QUÉBRIAC

www.lebreton-electricite.fr **02.99.68.06.74**
contact@lebreton-electricite.fr **06.62.50.26.95**



Le P'tit Plus

ALIMENTATION GENERALE & Produits locaux

Karine Lebulanger

09 51 01 82 02 – 06 86 22 19 51

leptitplusquebriac@free.fr

34, rue de la Liberté – 35190 Québriac

EURL au capital de 5000 € - SIRET : 51227046300015

KABUKI

SPA
 & Institut



- Massages
- Soins visages
- Gommages
- Maquillage
- Manucure
- Épilations
- Chèques Kdo
- Espace bien-être (piscine/hammam)

Trémagouët, 35190 QUÉBRIAC

02 99 39 88 42 contact@kabuki-spa.fr

www.domainedetremagouet.fr

H2C

Informatique Services

- Assemblage PC
- Formations
- Dépannage et assistance
- Installation à domicile
- Consommables et accessoires

Michel LEBULANGER

h2c.infoservices@free.fr – www.h2cinformatique.fr

09 50 45 49 84 - 06 77 93 96 82

H2C Informatique Services - 34, rue de la Liberté, 35190 Québriac - www.h2cinformatique.fr

EURL au capital de 5000 € - RCS 518267695 RM35

Déclaration d'activité de formation professionnelle 53 35 09017 35